
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION



JACQUES CARTIER

Découvreur du Canada — 1534 - 1934

PÉDAGOGIE

CHRONIQUE PÉDAGOGIQUE

LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ

C'est pénible à avouer, mais trop souvent les enfants de nos écoles, même les grands, ne respectent pas toujours la propriété d'autrui. Soit en allant, soit en revenant de la classe, combien d'enfants ne se gênent pas d'abîmer les clôtures, de casser les jeunes arbres, de crayonner les murs des maisons, et de faire autres méfaits dénotant un manque d'éducation inexcusable.

Ainsi un officier de la Voirie nous signale cette chose grave que des élèves, soit en allant, soit en revenant de l'école, ne se gênent pas d'arracher ou de changer de direction les signaux-indicateurs routiers, telles les flèches, ce qui est parfois la cause de graves accidents, voire de pertes de vie.

On nous informe qu'il en coûte une vingtaine de mille piastres à la Province pour réparer les dégâts causés sur les routes par des enfants mal élevés.

Les maîtres et les maîtresses devraient souvent attirer l'attention des enfants sur les conséquences de leur légèreté.

Respect à la propriété! que ce soit le motto dans toutes les écoles pour le mois d'octobre.

NE MARCHEZ PAS SI VITE

J'ai lu je ne sais plus dans quelle vieille revue pédagogique, ces lignes pleines de bon sens :

C'est aux maîtresses de cours préparatoire que nous nous adressons, sachant combien elles sont prêtes toujours à enjamber sur les principes pour hâter les soi-disant progrès.

Déjà nous avons dit au sujet de la géographie que la marche rationnelle de l'étude devant être progressive, elle ne peut devenir décroissante vers l'âge de huit ou dix ans; en est-il autrement pour la numération et l'arithmétique? Cela ne se peut.

Signalons la méthode d'une maîtresse de cours préparatoire faisant compter une soustraction au tableau: 6 de 14 reste 8;—8 de 17 reste 9.—Pourquoi, dis-je à l'enfant, dites-vous: 6 de 14 au lieu de 6 de 4, etc? L'enfant ignore complètement.

La maîtresse de dire aussitôt: "je ne lui dis pas qu'elle emprunte une dizaine, parce qu'elle pourrait s'embrouiller; plus tard on reprendra cela".

Bien certainement cette étude sera à reprendre dans la classe suivante—dans le but, j'imagine, d'exercer la patience des maîtresses des cours élémentaire et moyen et d'enrayer le progrès de l'élève. Tout en son temps,

Hâtez-vous, mais hâtez-vous lentement.

LE VERBIAGE—RAISONS DE L'ÉVITER

En garde contre le verbiage en classe! Écoutons ces conseils d'un vieux maître, que je résume pour les débutants:

De définition, point n'est besoin, chacun connaît cela. C'est un défaut qui se généralise de plus en plus. Fait certain et reconnu par tous.

"Parler peu, parler bien", voilà la devise que devraient prendre toutes les maîtresses de classe désireuses de réaliser un bien solide et durable. Oui, l'exubérance de la parole a été de tout temps un sujet d'échec, non moins dans la conversation que dans les leçons scolaires. Jugez-en plutôt en écoutant une personne dont la volubilité et le ton vous fatiguent; quelle conclusion tirez-vous de tous les sujets qu'elle a effleurés successivement et si rapidement?

Pour une maîtresse de classe, il en est de même si, par illusion, elle se croit obligée de parler sans discontinuer.

Un mot dit à propos, un mot qui porte et reste, en vaut mille autres. La prolixité, la répétition, les parenthèses, apportent toujours désordre et incompréhension dans les explications les plus faciles.

Voulez-vous éviter la fatigue de votre auditoire et votre lassitude, élevez moins la voix, votre classe fût-elle nombreuse et votre monde turbulent. Rien ne surexcite comme le ton criard.

Vous avez senti quelquefois que votre leçon n'était pas réussie, pas écoutée, sans profit. Avez-vous cherché le pourquoi de cela? Rappelez vos souvenirs. La leçon était-elle bien choisie, l'aviez-vous préparée? Le ton et le débit étaient-ils empreints d'expression d'âme?

Il faut captiver les petites intelligences mais non les lasser. Vous-même, si vous savez modérer et votre voix et votre... verbiage vous aimerez mieux votre classe, car l'excès de fatigue traîne toujours après soi le dégoût et l'ennui.

C.-J. MAGNAN.

MODES DES VERBES, RÉGLÉS PAR L'ANALYSE LOGIQUE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'excellente étude dont nous commençons ci-après la publication. Cette étude est le fruit d'une longue expérience, et nous remercions M. l'abbé Charbonnier de l'honneur qu'il fait à l'Enseignement Primaire en s'inscrivant sur la liste de ses collaborateurs.

C.-J. M.

Rien de plus commun que les infractions aux lois de la syntaxe qui régissent l'emploi des modes dans la langue française. Or, comme nous l'avons dit pour la ponctuation, les délinquants ont un moyen fort simple de ne pas récidiver: l'analyse logique bien comprise a facilement raison de ces fautes grossières qui déparent certains écrits estimables par ailleurs. Vu que les plus graves solécismes en cette matière se rencontrent surtout dans les *propositions subordonnées*, examinons le mécanisme de ces propositions; cela suffit pour employer correctement l'*indicatif*, le *subjonctif* ou le *conditionnel*, selon les cas.

Il y a trois sortes de propositions subordonnées: les *complétives directes* ou *indirectes*, les *circonstanciennes*, les *relatives*.

§ I.—Propositions complétives directes ou indirectes

Ces propositions jouent le même rôle que les *compléments directs* ou *indirects*: "Je crois que Dieu existe." (Complément direct, répondant aux questions *qui? quoi?*) "Je crois quoi? Que Dieu existe."—"Je suis heureux que vous vous portiez bien". (Complément indirect, correspondant aux questions *à qui? à quoi? de qui? de quoi? etc.*) "Je suis heureux de quoi? De ce que vous vous portez bien." Certaines grammaires confondent à tort ces *complétives indirectes* avec les *circonstanciennes*: "Je suis heureux que vous vous portiez bien" n'est pas l'équivalent exact de la phrase: "Je suis dans la joie parce que vous vous portez bien." Le subjonctif du premier exemple s'expliquerait mal par la *circonstancielle causale* dont les lois seront exposées ci-après, au second paragraphe.

Les propositions complétives, soit directes, soit indirectes, se subdivisent en trois classes; elles sont sous la dépendance d'un verbe principal qui marque une opération de l'âme ou des sens: 1° acte d'*intelligence* ou simple *sensation*; 2° acte de *volonté*; 3° manifestation de la *sensibilité*. La *conjonction* ou *locution conjonctive* qui unit la proposition subordonnée à la proposition principale ne gouverne aucun mode par elle-même; tout dépend du sens du verbe principal.

I.—*Intelligence* ou *sensation*: "Je crois, je dis, je sais que Dieu nous aime."—"Je vois, j'entends dire, j'ai la sensation que l'homme est fragile."

Ces verbes marquent tantôt la *certitude*, tantôt le *doute*. La certitude exige l'*indicatif*: "Je sais que vous *viendrez*." Le verbe de doute, au contraire, gouverne le *subjonctif*: "Je doute, je ne crois pas que notre ami *vienne* nous voir."

Quand il y a inversion, même avec un verbe principal de certitude, on emploie le *subjonctif*: "Que vous m'*ayez* rendu service, j'en conviens."

Il va sans dire que l'*infinitif* peut remplacer les autres modes, lorsque le verbe principal et le verbe subordonné ont le même sujet: "Je crois *être* un de vos amis."—"J'avoue ne pas *comprendre*."

Une tournure curieuse est celle où le *verbe subordonné* est au *conditionnel* quand le *verbe principal* est au *passé*: "Je croyais que Paul *viendrait* ici." Ce conditionnel est une sorte de futur dans le passé; c'est probablement une survivance de la langue grecque où une loi analogue s'appelle "loi de l'*optatif oblique*." Il ne faut pas confondre cette construction avec celle du vrai conditionnel subordonné: "Je crois que Paul *viendrait*, s'il le pouvait."

Les propositions *interrogatives subordonnées* sont faussement appelées *interrogatives indirectes*, puisqu'elles jouent le rôle de *complément direct*: "Dites-moi qui vous êtes." L'analyse logique de ces propositions demande une attention spéciale: "Dites-moi *si* vous avez terminé votre ouvrage." Le mot *si* est en ce cas un *adverbe* signifiant *est-ce que*, et non une *conjonction*. Quoi qu'il en soit, les interrogations subordonnées se mettent à l'*indicatif* en français.

II.—*Volonté*. Ces verbes impliquent un *ordre*, un *commandement*, ou bien une *défense*, une *interdiction*: parfois, c'est un simple *conseil*. Tous veulent le *subjonctif*: "Je veux, j'ordonne, je prescriis que vous *soyez* prudent."—"Je défends qu'aucun élève ne *sorte* de la cour".—"Je suis d'avis que personne n'*aille* se fourvoyer dans ce passage dangereux."

Il est à peine besoin de faire remarquer que le *subjonctif* se remplace ici également par l'*infinitif*, précédé toujours d'une *préposition*: "Je vous ordonne *de venir*"—"Je vous interdis *de sortir*."—"Je vous conseille *de lire*."

III.—*Sensibilité*. Avec ces verbes, la *conjonction que* signifie souvent *de ce que*; mais, mise telle quelle après un verbe de sensibilité, elle forme une locution qui gouverne le *subjonctif*: "Je suis heureux que vous *soyez* venu."—"Je suis désolé que vos affaires *soient* mal en point."

Comme dans les catégories précédentes, l'*infinitif* tient souvent lieu de *subjonctif*: "Je me réjouis de vous *voir*."—"Je suis au regret de *rester* si longtemps loin de vous."—(*A suivre*)

Abbé F. CHARBONNIER,

Docteur ès Lettres.

LES FÊTES DU QUATRIÈME CENTENAIRE

L'apothéose de Jacques Cartier

Les 25 et 26 août 1934, Gaspé, les 27, 28 et 29 du même mois, Québec, et les jours suivants Trois-Rivières et Montréal, furent témoins de fêtes splendides, inoubliables. Le découvreur du Canada fut à l'honneur et l'œuvre de la France au Canada pendant les 17^e et 18^e siècles glorifiée.

Le *Champlain*, de la Compagnie Générale Transatlantique, avait amené de France une imposante délégation, ayant à sa tête, un ministre du gouvernement de la République, M. Flandin, un représentant de l'Académie Française, M. Henry Bordeaux, le recteur de la Sorbonne, M. Charlety, M. le duc de Lévis-Mirepoix, le comte de Montcalm, M. le chanoine Boisard, représentant Son Éminence le cardinal archevêque de Paris, les maires de S. Malo, de Reims et de La Rochelle, de nombreux représentants de la presse française, M. H. Gaillard de Champris, notre éminent collaborateur, délégué de l'Institut catholique de Paris; une délégation de jeunes universitaires catholiques, une délégation des Scouts de France, etc.

Le Premier Ministre du Canada, M. Bennett, des représentants de l'Angleterre et des États-Unis ont également pris part aux fêtes de Gaspé: les deux derniers prononcèrent leurs discours en un excellent français.

Quant à la Province de Québec, son élite fut présente à Gaspé, rendant ainsi hommage à Mgr Ross, qui fut l'âme des fêtes du IV^e centenaire. Notons Son Éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, Son Excellence M. Patenaude, Lieutenant-Gouverneur, l'honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre, de nombreux évêques, magistrats.

Son Excellence le Délégué apostolique, Mgr Andrea Cassilo, était aussi à Gaspé, rendant, par sa présence, hommage aux catholiques canadiens-français qui sont toujours heureux de témoigner leur affection au représentant du Pape.

Les cérémonies de Gaspé furent grandioses: dévoilement d'une croix de granit par le Premier Ministre du Canada; bénédiction de la pierre angulaire de la future Basilique-Souvenir par Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique; messe en plein air par Son Éminence le cardinal Villeneuve, en présence d'une foule immense et recueillie; sermon admirable par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval.

Au grand banquet de Gaspé, le samedi soir, 25 août, sur le terrain même des Ursulines, Son Excellence Mgr Ross souhaite la bienvenue à la délégation française en termes admirables. Le délégué du gouvernement français, M. Flandin, rend hommage au peuple canadien-français qui a su non seulement durer, mais conserver et développer en Nouvelle-France les trésors de vie morale que lui avait confiés l'Ancienne-France.

Les journaux quotidiens ont publié les discours des personnages présents à Gaspé. M. Taschereau, notre Premier Ministre, a exprimé une grande vérité en disant que la survivance de notre race, le "miracle canadien", c'était à nos "petits clochers", à ces "chers petits clochers d'argent", surmontés du coq gaulois, que nous le devons. En parlant ainsi l'honorable M. Taschereau a rendu un juste hommage à la paroisse, au clergé catholique canadien, à l'Église qui fut notre unique réconfort aux jours sombres de notre histoire.

À Québec, la délégation française fut accueillie avec enthousiasme, et ces chefs rendirent un hommage ému à la fidélité des Canadiens français qui ont su conserver ce que la Vieille France leur avait donné de meilleur: la foi religieuse, la langue et ces traditions familiales de courage, de désintéressement et de persévérance, que les Français retrouvent sur les bords du Saint-Laurent avec une émotion profonde.

Ce "retour" de la France, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de Canada, restera comme l'un des événements les plus heureux de notre vie nationale.

La France, par son représentant officiel, a honoré le peuple canadien-français tout entier en accordant à Son Éminence le cardinal Villeneuve et au Premier ministre de la Province de Québec, M. Taschereau, la décoration de Chevalier Grand' Croix de la Légion d'Honneur.

Notre Saint-Père le Pape, dans un Bref en date du 25 juillet, a voulu récompenser l'évêque de Gaspé, pour la grande œuvre religieuse et nationale qu'il poursuit depuis dix ans dans son vaste diocèse, en lui accordant les privilèges et honneurs des Évêques assistants au Trône pontifical. Le Bref ajoute: "Nous vous adjoignons en outre aux Prélats de Notre Maison, et de Notre même autorité, Nous vous faisons Noble et vous honorons du titre personnel de Comte."

Le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier marque d'une pierre blanche l'histoire du peuple canadien-français.

C.-J. MAGNAN.

LA PETITE PATRIE

Une belle page

A l'occasion du centenaire de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, l'honorable M. Jules-Édouard Prévost, sénateur et membre du Conseil de l'Instruction publique, a publié une charmante page que nos lecteurs liront avec plaisir et dont ils pourront s'inspirer en classe, afin d'éveiller dans l'âme des enfants, ceux de la campagne particulièrement, des sentiments d'une profonde affection pour le clocher qui les a vus naître.

C.-J. M.

LA PETITE PATRIE

L'esprit national se renouvelle et se manifeste dans la célébration de grands anniversaires qui intéressent toute la nation, comme, par exemple, le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, que nous commémorons cette année. L'esprit national s'accommode aussi d'un certain internationalisme qui le fait participer à la vie du monde où le devoir d'un pays libre est de faire bonne figure. Que, par ailleurs, cet esprit national s'accommode et même se fortifie d'un régionalisme prenant sa source dans le cœur et la raison, cela n'est pas douteux.

Je pense ainsi en me rappelant que se célèbre en 1934 le centenaire de Saint-Jérôme, qui ressuscite en même temps le souvenir d'une époque historique où se leva l'aurore d'une vie nouvelle dans notre région du Nord, jusque là vaste domaine sauvage et solitaire où dormaient tant de richesses et de beautés inconnues, insoupçonnées.

Saint-Jérôme et le Nord ne peuvent être séparés dans notre cœur et notre mémoire. Ils sont, pour nous, la petite patrie dont l'amour alimente notre esprit national. C'est ce que je voudrais tenter d'expliquer.

Le paysage qui m'entoure et les souvenirs que le centenaire de Saint-Jérôme fait affluer en moi m'incitent à une telle pensée.

Il m'est bien familier le visage de Saint-Jérôme. Voici de bien longues années que j'ouvre la fenêtre de la vieille maison grise où je suis né, sur le même spectacle pittoresque: des arbres presque séculaires, ombrageant nos demeures, bocages remplis de chants d'oiseaux, alignement immuable de nos rues où restent encore debout quelques maisons construites par les pionniers de notre village primitif; ce gracieux et charmant ensemble traversé d'une rivière en cascades et encadrée par des rives verdoyantes.

Le mouvement plutôt restreint des affaires du hameau d'autrefois se déroulait surtout, comme celui plus intense de la ville d'aujourd'hui, dans les deux principales artères tracées par nos pères et que j'ai mille et mille fois parcourues en fôlatrant avec les enfants de mon âge, il y a cinquante ans! La rue principale, l'ancien "chemin du roi", splendide boulevard planté d'érables et d'ormes géants qui lui font un dôme de verdure, côtoie la rivière du Nord et conduit vers le pays montagneux des Laurentides d'où coule cette riviérette, bonne travailleuse qui, depuis un siècle, a actionné scieries, minoteries, papeteries.

Il y a cinquante ans, lorsque j'allais au premier "collège" de Saint-Jérôme, alors dirigé par les religieux de Sainte-Croix, je devais passer devant la vieille église, le vieux presbytère, le premier couvent, l'antique cimetière. La vue quotidienne de ces édifices et de ces lieux a joué un grand rôle dans la formation de mon régionalisme, premier germe de mon nationalisme canadien.

Chaque matin, pour aller au collège, je sortais de ma chère maison paternelle par le bureau de mon père, par "l'office", comme l'on disait alors. Endroit inoubliable où les anciens se sont réunis si souvent et si nombreux; *forum* où, dès ma plus tendre enfance, j'ai côtoyé le peuple, ai appris à le connaître et à l'aimer.

Rien ne troublait le calme presque silencieux du village de ce temps-là. Durant mon trajet vers le collège, je n'entendais dans l'air pur du matin que le pépiement des oiseaux, et, au loin, le bruit de la scierie Laviolette.

Quand je dus aller ailleurs poursuivre mes études, les vacances me ramenaient à Saint-Jérôme. Je retrouvais alors, avec le bonheur de la vie en famille, avec les amis et les con-

naissances du coin de terre où j'étais né, le vieux temple, l'ancien couvent et l'ancien collègue le presbytère du curé Labelle, le cimetière où tant de personnes connues étaient déjà couchées, et tout cela ne faisait qu'aviver un sentiment que je sentais déjà bien fort et qui sortait de la terre jérômiennne chaque année retrouvée.

Qu'est-ce que la Patrie? Laissons les philosophes disserter là-dessus tout à leur aise.

Pour le plus grand nombre d'entre nous, la Patrie c'est une foule de choses: un vieux temple où nous avons appris à prier, une école où nous avons appris à lire, un coin de jardin, un morceau de pré, un bois épais que nous crûmes être celui du Petit Poucet, un ruisseau qui murmure, les lieux familiers, un tournant de rue. Tout est bon qui nous attache à notre sol. "Je me méfierais d'un patriotisme qui n'aurait pour raison d'être que des abstractions", a écrit avec justesse Louis Madelin. Les abstractions se peuvent heurter à d'autres abstractions et s'y perdre.

Que veut dire le mot de *patrie*. La terre des *pères*, *Patria*. Où donc le mot a-t-il tout son sens sinon en cette terre mêlée plus spécialement de la cendre de ses parents, après avoir été faite par leur labeur?

Chacun des Canadiens, d'origines diverses, qui habitent les neuf provinces du Canada, et ont dans la Grande Patrie une petite patrie, sait bien que là est le grand lien entre l'homme et la terre du Canada.

Nous autres, Jérômiens et habitants du Nord, sommes attachés à notre coin de terre d'où jaillit l'histoire de deux générations d'où nous sommes sortis. Du sommet des Laurentides, le roi du Nord, le curé Labelle, contempla souvent les quarante villages et plus qu'il fonda au nord de Saint-Jérôme. De là-haut, nous aimons à croire qu'il peut regarder aujourd'hui son royaume agrandi, ces villes et ces villages prospères dans une région jadis ingrate, en lutte avec le climat, loin des centres et des marchés. Cette terre qui sur cent trente-mille, de Saint-Jérôme au Rapide de l'Original, a été arrosée des sueurs de deux générations, comment ne pas en distinguer la vertu essentielle: une continuité dans l'effort qui a été l'œuvre de ceux qui maintenant reposent dans les petits cimetières.

Régionaliste décidé, je ne m'en suis jamais senti que plus Canadien. Il n'y a à cela rien d'étonnant, si la Patrie repose sur le sol des aïeux.

Après les nombreuses péripéties du passé, la population de Saint-Jérôme, comme celle du Nord issue de nos pionniers, est demeurée française et catholique. C'est sans défier personne qu'elle a toujours voulu et veut encore crier: "Vive le Canada!" dans la claire et pure langue française.

Notre petite patrie garde sa personnalité régionale mais— avec ses qualités de force et de solidité—elle se met au service de la Grande Patrie canadienne.

L'amour du sol est la première condition de l'esprit national: plus un Canadien se sent lié à "sa terre et ses morts" et plus la Grande Patrie peut compter sur celui que la petite patrie a nourri de ses vertus.

Au début de cet article, j'ai rappelé des souvenirs personnels qui peuvent paraître sans importance. Je l'admets. Mais, j'en appelle à tous, n'est-ce pas de ces minimes impressions que naît, dès nos premiers pas dans la vie, l'amour immortel de la patrie?

De quelles conséquences sont pour nous certains souvenirs de jeunesse! Quel mouvement ils impriment à l'âme! Et combien, jusque dans l'âge mûr, ils se mêlent, pour les féconder, à nos pensées! Quelquefois, ils ne se rattachent qu'à des circonstances d'apparence banale et cependant ils nous émeuvent après des temps infinis. C'est que ce qui se passe au secret de notre âme ne saurait être calculé d'après la mesure commune. De grandes révolutions qui ébranlent l'univers peuvent ne nous atteindre à aucun degré, tandis qu'un fait insignifiant aura sur nous une influence profonde. Notre vie est pleine de ces témoignages.

Il est donc bien vrai que notre âme est imprégnée de l'histoire de notre petite patrie que nous avons mille raisons d'aimer.

Jérômiens et citoyens du Nord, il s'offre à nous une magnifique occasion de prouver la fidélité de notre souvenir et notre attachement à l'œuvre de nos pères: célébrons tous avec éclat le centenaire de Saint-Jérôme d'où sont partis les valeureux défricheurs des Laurentides et les fondateurs de nos premières paroisses.

JULES-ÉDOUARD PRÉVOST,

Sénateur.

(*L'Avenir du Nord*)

ÉDUCATION ET LANGUE FRANÇAISE

On se plaint, non sans raison, de la floraison presque extraordinaire de fautes d'orthographe, souvent grossières, qui émaillent les devoirs et les compositions des élèves, et parfois de bons élèves. Ils en commettraient moins si on se donnait la peine de leur "enseigner" véritablement l'orthographe,—au lieu de se borner à de fastidieux exercices d'application,—si le maître lui-même connaissait mieux les raisons de nos graphies et n'était pas réduit neuf fois sur dix à répondre aux "pourquoi", "parce que c'est ainsi, parce que le mot est ainsi écrit dans le dictionnaire".

Il fut un temps où l'histoire de la langue était ignorée; mais, depuis le milieu du siècle dernier, les études philologiques ont fait de grands progrès, et nous sommes aujourd'hui bien renseignés sur la formation de nos mots et les raisons bonnes ou mauvaises de leur graphie. Toutes les grammaires devraient commencer maintenant par de bons chapitres de phonétique. Et s'ils existent, on les lit peu ou négligemment, on les passe volontiers, et l'ancienne ignorance continue à se perpétuer. Parmi les professeurs de tout ordre et les littérateurs les plus éminents, combien y en a-t-il, en dehors des spécialistes, qui seraient en état de dire, par exemple, pourquoi il y a un *e* dans le mot "asseoir"? N'est-il pas un peu honteux, d'écrire un mot français de telle ou telle façon sans savoir pourquoi?

Beaucoup savent que Gréard, sur l'orthographe des particularités fâcheuses présenta sa lumineuse note à l'Académie, au nom de la Commission du Dictionnaire. Les enfants retiendront beaucoup mieux ces particularités qu'ils sont obligés d'observer jusqu'à ce que les mots réformables soient réformés, si on leur explique comment elles se sont introduites et maintenues dans la langue.

Pour reprendre l'exemple précité, n'est-il pas utile, indispensable même, de dire aux élèves que "asseoir" s'écrit avec un "e" parce qu'on prononçait jadis "as-se-oir" (en trois syllabes); qu'on écrivait pour la même raison, veoir, cheoir, qui ont été reformés, alors qu'on a maintenu seoir, asseoir, surseoir, pour éviter une confusion invraisemblable entre le verbe simple *seoir*, autrefois beaucoup employé, et le substantif *soir*? L'opposition entre voir, jadis veoir, et seoir, se retrouve entre vu, jadis veu, et eu du verbe avoir: ici, on a voulu qu'il restât, dans l'écriture, une trace de l'ancien radical du verbe, complètement disparu dans la prononciation. Ne sera-t-il pas absurde alors d'additionner purement et simplement des fautes telles que "assoier" et "ennuilleux"?

Mais revenant directement à notre sujet, il faut, pour amener l'enfant de nos écoles primaires à la pratique de l'orthographe, connaître le but à atteindre dans l'enseignement de la langue française. Il n'y a pas seulement à considérer, à la fois comme moyen et comme but, le seul enseignement grammatical, mais l'enfant doit surtout acquérir l'intelligence de la langue au point de vue des idées exprimées et à celui des formes grammaticales. Et cet enseignement se base sur le livre de lecture, son auxiliaire intuitif, mais aussi sur des exercices de vocabulaire, d'analyse ou de composition qui font que, concurremment avec la grammaire qui compénètre tout, l'on enseigne ce qui a une valeur pratique et ce qui apparaît important pour l'intelligence et la pratique du langage.

Permettez-nous d'aborder notre sujet par une vue synthétique de ce but à atteindre, avant de passer à l'analyse et à l'exposition ordonnées de l'enseignement spécial de la grammaire.

Il ne doit pas s'écouler un seul jour sans que les enfants soient exercés à reproduire correctement, de vive voix et par écrit, ce qu'ils auront lu. C'est dans l'habileté à exprimer par écrit ses propres pensées ou les pensées d'autrui qu'on a le plus sûr critérium pour juger si l'enseignement de la langue maternelle est donné d'une manière convenable. Dès que l'écolier sait écrire sans aucune faute d'orthographe, ou écrire une description, une lettre renfermant une suite d'idées et de propositions bien coordonnées quant à leur objet, sans omettre des fautes d'orthographe à tout le moins trop choquantes, on peut dire qu'il a reçu un bon enseignement de sa langue maternelle, même s'il ne devait pas savoir distinguer un adjectif d'un adverbe. Dans l'enseignement de la composition, il faut agir d'après ces principes: les enfants de l'école primaire n'ont pas à imiter, mais à reproduire; l'objet, le fond de leurs compositions écrites leur est donné soit par la leçon qui a précédé, soit par le plan tracé après les développements oraux et les questions du maître. Au début, il y aura des narrations et des descriptions sur des sujets concrets et même légèrement abstraits; on y ajoutera des comparaisons avec les analogies et les différences des objets, des sommaires, des résumés, des ampli-

fications; enfin des imitations et des rédactions sur des actes usuels de la vie pratique: certificats, notes, quittances, cédules, etc.—La Dictée est le degré intermédiaire ou la transaction entre la copie ou reproduction textuelle et la rédaction ou exposition libre. Celles des écoles qui ont acquis une certaine aptitude dans la rédaction ont réalisé déjà un pas important et décisif pour la composition proprement dite.—Dans le livre de lecture, l'enfant apprend la langue maternelle à sa source pure et classique; il se familiarise avec elle sous la direction du maître; il acquiert en même temps les notions et les idées dont la langue est le véhicule.

(à suivre)

J.-E. PAQUIN.

LA PÉDAGOGIE D'UN SAINT

(DON BOSCO)

La pédagogie d'un saint! C'est le titre d'une étude sur la méthode de don Bosco, écrite par l'un de ses fils, le R. P. Auffray. C'est un petit livre aussi amusant qu'instructif, car avec don Bosco, le sourire n'est jamais loin. En y recourant, ainsi qu'à quelques articles lus il y a quelques années dans le *Bulletin salésien*, je voudrais donner ici une idée des moyens de formation que don Bosco mit en jeu, et quels succès ils lui obtinrent. S'ils lui réussirent si bien, pourquoi pas à d'autres?

Le courage d'innover

“Le bien, écrit Paul Claudel, n'est pas observateur, il est suscitateur”. Si nous cherchons dans la vie de notre saint ce qui l'a amené à son système d'éducation — qui fut définitif dès le début, coulé d'un jet, — nous trouvons une douloureuse expérience, celle de ses premières années. Il avait tant besoin de facilité de compréhension; il en trouva si peu. Il eut sa mère, son confesseur, don Cafasso — mais les autres? L'on se rappelle son mot d'enfant lorsqu'un prêtre passa près de lui sans le saluer: “Maman, lorsque je serai prêtre, je serai toujours le premier à aller vers les enfants”.

Ces sentiments, combien d'autres enfants les ont, sans avoir le courage, lorsque leur tour arrive, d'être “grandes personnes”, même de s'en souvenir. La différence, c'est que lui eut ce courage. Non seulement celui de se souvenir, mais d'agir en conséquence, d'agir à l'encontre de l'opinion, de la manière *reçue*, au lieu de s'embourgeoiser confortablement. Il savait que ce que les enfants voulaient, c'était de la confiance, de la joie, de la simplicité. Cela demande que l'on veuille bien descendre d'un certain piédestal, celui de la “science”, de la culture, de l'expérience, et surtout du désenchantement (qui donne une si grande supériorité!) C'est ce que le Père Donœur exprimait l'autre soir, au Cercle Universitaire: “On ne naît pas jeune, on le devient”.

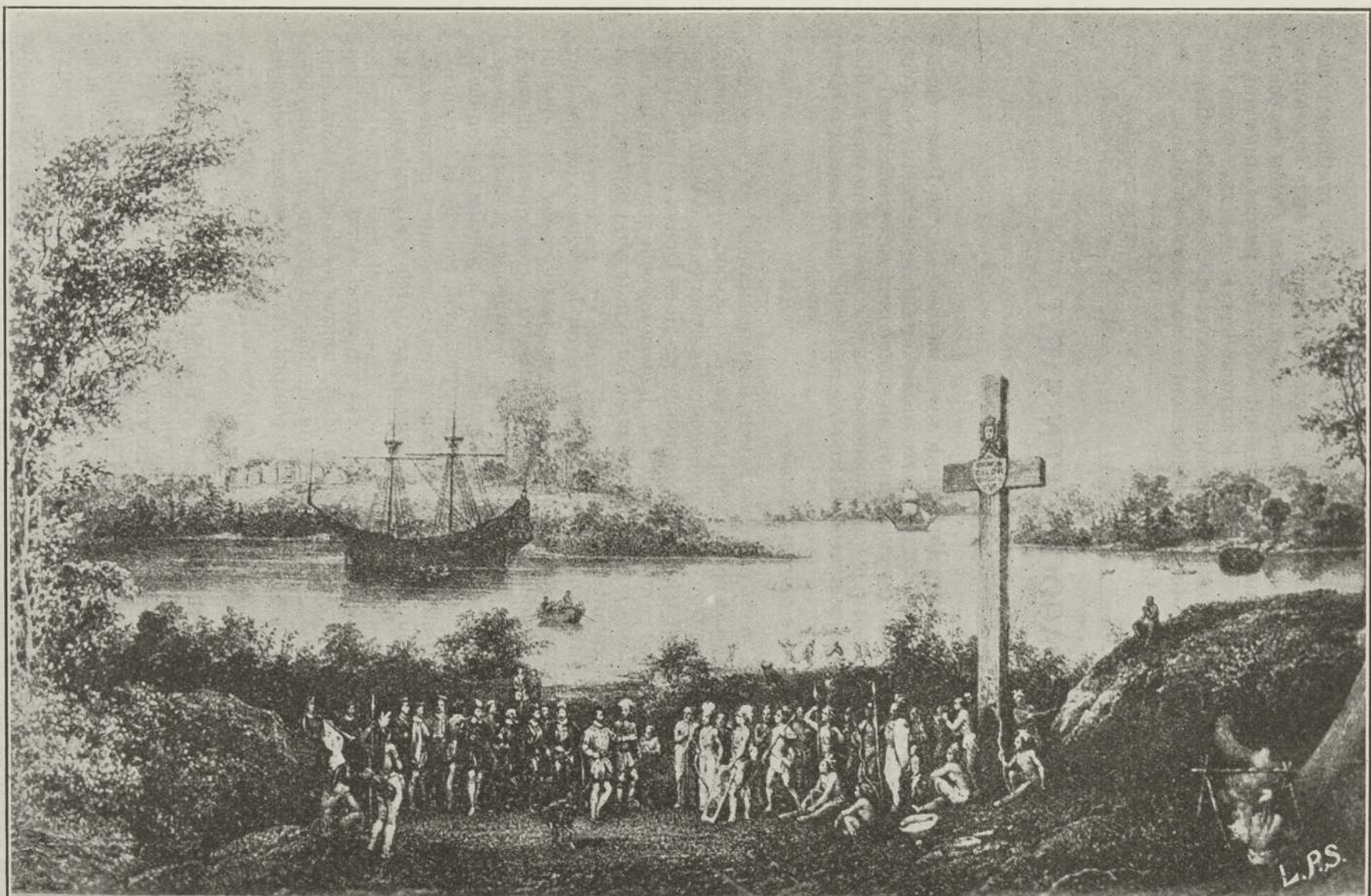
Devenir jeune, ou plutôt pour lui, rester jeune, ce fut son grand secret. *Gaudere cum gaudentibus*, rire avec ceux qui rient. Avec les jeunes, c'est l'unique méthode. (Voir, dans *l'Enseignement secondaire* de mars 1931, un bel article de M. l'abbé Grondin, de Valleyfield sur cette grande question de *l'adaptation*). Don Bosco le comprit, et il y mit ses merveilleuses ressources.

La liberté de l'enfant

A vrai dire, il n'eut jamais de méthode préconçue, et il se refusa toujours à rédiger un traité de pédagogie, ou rien de théorique. Il avait un grand respect de la liberté du plus petit. Pour lui le nœud de l'autorité est là: maximum de liberté, minimum de contrainte. D'où ces petits élargissements qui ne sont pas encore sans scandaliser les pharisiens: pas d'idolâtrie de l'ordre, pas de ces stationnements bien alignés où la seule chose satisfaite est l'œil — ou la vanité — du maître; pas de règles “inaltérables”, rigidité propre aux jugements paresseux; pas de confessions par classe, à date fixe, surtout pas de communions “par banc”.

Puisque l'enfant est une personne libre, qui a autant de droit qu'une grande personne, en fait, il faudra s'arranger pour se servir le moins possible de ces moyens faciles, inopérants, toujours regrettables, que sont les attitudes distantes et gourmées, les menaces, les colères et les punitions.

RENÉ GIRARD, S. J.



1535 - Conférence de Jacques Cartier avec les Sauvages à Stadaconé.

Cette vignette est le fac-similé d'une photographie de luxe, reproduisant une ancienne gravure très rare aujourd'hui. Cette photographie, 17 x 12 pcs, est en vente chez M. L.-P. Samson, 185, rue St-Jean, appartement 21, Québec.
Prix: l'unité, \$1.50; à la douzaine, \$1.00.

GLOIRE À JACQUES CARTIER

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT AU PIED DE LA CROIX DE GASPÉ

Sur cette pointe gaspésienne qui regarde toujours fixement le Vieux Monde, une fois encore celui-ci vient à nous. Messieurs, nous ne savons comment dire l'émoi profond et doux qui nous trouble à vous voir ainsi nous envahir d'Europe, de France, de notre mère-patrie, pour chanter avec nous l'arrivée d'autrefois, la venue du marin de Saint-Malo. Il vint ici, messieurs, planter une croix fleurdelysée. Ayant abordé ce sol mystérieux et enchanteur, c'est par cet acte solennel, à la face des indiens habitant ces terres neuves, qu'il voulut exprimer le caractère de sa prise de possession.

Messieurs, je n'ai point à prolonger les traits de descriptions que vous avez sous les yeux ou qui se sont cent fois remis ces jours-ci à notre mémoire. Mais est-il dans les fastes de l'histoire humaine un tableau plus grand et une figure plus saisissante que ce Jacques Cartier "dont le geste immortel hante notre mémoire". Les siècles ont passé, mais son œuvre demeure. D'autres nations sont venues depuis lors s'asseoir au banquet de la famille canadienne. Nous ne les ignorons certes point, c'est notre respect et notre loyauté que nous leur voulons offrir en gage aujourd'hui. Vous ne vous étonnez point, messieurs, que ce quatrième centenaire soit célébré à Gaspé sous l'égide de l'Église, en même temps que de l'État, qu'à côté d'une croix-souvenir s'élève un temple votif de granit, et que nos chœurs qui feront résonner les "Vive la France" et les "O Canada! terre de nos aïeux", les "God save our gracious King" soient dominés, dans la splendeur des cérémonies pontificales, par l'éclat du "Te Deum" et du "Credo".

(Extrait du discours prononcé à l'occasion du dévoilement de la Croix de Gaspé, le 25 août 1934.)

J.-M.-R. VILLENEUVE, o.m.i.,

Cardinal-archevêque de Québec.

LES FORCES DE L'IDÉAL CHRÉTIEN

Je ne sais rien de plus émouvant que de découvrir les origines des nations. Sur notre vieux continent, elles se perdent dans le mystère de la préhistoire. Mais vous, vous pouvez refaire votre histoire maison par maison et presque homme par homme. Et je pense d'abord à ces 8,000 Français dont procèdent les 3,000,000 d'Acadiens et de Canadiens français actuellement vivants. Quelle force était donc en eux pour qu'ayant résisté au froid, à la faim, à la maladie, à la misère, aux combats contre les sauvages, et, hélas! contre leurs frères blancs, ils aient engendré une race qui, malgré les vicissitudes et les épreuves, s'épanouit aujourd'hui en pleine vigueur?

Reconnaissons en toute objectivité les forces de l'idéal chrétien. Quand ils se sentaient abandonnés de tout et de tous, ils entretenaient en eux cette flamme qui éclairait leur mission humaine, le service de Dieu. Leur religion, héritée de leurs pères, s'exprimait dans la langue de leurs prières, et ils ne voulaient pas en changer. Maintenant qu'est aboli à jamais le temps des persécutions, rendons hommages à ceux qui surent défendre sans désespérance le patrimoine commun des fils spirituels de la France. Cette langue qui, dans le libre épanouissement de nos rameaux raciaux indépendants, rapproche nos origines et soutient nos destins, forme nos cerveaux et fait vibrer nos cœurs. La vie, pour chacun de nous, commence par une chanson et finit dans une prière. Nos mères et les vôtres nous ont chanté au premier jour et nos fils nous réciteront à notre dernière heure les mêmes oraisons. Point n'est donc nécessaire que j'évoque longuement ici tout ce que nous savons. Mais dans toutes les familles les enfants se dispersent pour faire leur vie et chacun se constitue son patrimoine matériel et moral. Il en est des peuples comme des individus. Ne croyez pas que les Français de France prétendent à une primauté de droit, même à l'égard des Canadiens français. Ils sa-

vent que depuis quatre siècles une terre, un climat, une histoire, qui vous sont propres, ont créé une nation canadienne, que vous servez avec passion, que vous revendiquez avec orgueil.

(Extrait du discours prononcé au dévoilement de la Croix de Gaspé, le 25 août 1934.)

PIERRE-ÉTIENNE FLANDIN,
*Ministre, représentant le Gouvernement de la France aux fêtes du
4^e centenaire de la découverte du Canada.*

UNE SEMENCE IMMORTELLE

Aux deux plus grandes nations de l'Europe était réservé le privilège d'apporter la civilisation à ce continent: à la France la gloire de l'y implanter et à l'Angleterre celle de continuer à l'y développer, autour d'un rameau français déjà fortement fixé.

Dès les premiers jours de 1534, François 1er nommait le malouin Jacques Cartier capitaine et pilote pour le Roi, "ayant charge de voyageur, dit la proclamation, et aller aux terres neuves". Jacques Cartier remplit sa mission et il découvre, en effet, des terres neuves. Sous le signe de la croix et du drapeau fleurdelisé, il en prend possession d'une façon solennelle et touchante. Écoutons-le nous en faire lui-même le récit:

"Le XXII^e jour dudit mois, (il s'agit de juillet) nous fîmes une croix de trente pieds de haut, qui fut faite devant plusieurs d'eux, (les Indiens) sur la pointe de l'entrée du dit Hable, soubz le croisillon de laquelle misme ung excreteau en boys, engravé en grosses lettres de forme, où il y avait Vive le Roi de France".

Ne soyez donc pas surpris si vous avez entendu, il y a un instant, et entendez souvent, tout le long de nos rives, dans nos champs et nos bois, dans nos maisons et jusque dans nos chaumières, le refrain de notre barde, Fréchette:

Jadis la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle
Et nous, secondant ses efforts.
Avons fait la France nouvelle.

C'est bien en effet une semence immortelle, puisque, avec le temps, sous les efforts du grand Champlain et de ses successeurs, elle lève en une moisson forte et pure. Et cette moisson, nul orage, s'il la courbe, ne la déracine plus.

(Extrait du discours prononcé à l'occasion du dévoilement de la Croix de Gaspé, le 25 août 1934.)

L'honorable E.-L. PATENAUDE,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

AU PIED DE LA CROIX DE JACQUES CARTIER, A L'EMBOUCHURE DES RIVIÈRES LAIRET ET SAINT-CHARLES (QUÉBEC)

A Jacques Cartier, le vaillant pilote de Saint-Malo, qui jeta, il y a quatre siècles, un trait d'union entre la France et le Canada, nous venons du Vieux Pays, plusieurs centaines de pèlerins, rendre un solennel hommage. D'ici, j'aperçois, touchant souvenir de la terre natale, Limoilou, qui est le nom de ton manoir encore debout près de Saint-Malo.

C'est ici que tu fis flotter les couleurs de France, le blason fleurdelisé de François 1er, bleu sur fond rouge avec le cordon de St-Michel, et aussi celui de ta petite patrie, la Bretagne, qu'un lien indissoluble venait d'unir à la France. Sur tes Hermines flottait aussi dans la rivière Saint-Charles le pavillon écartelé de Bretagne et de Dauphiné. La description enthousiaste que tu fis des rives enchanteresses du Saint-Laurent assurait à la Nouvelle-France un prodigieux avenir, encore que fussent éphémères tes séjours à Sainte-Croix, vis-à-vis Stadaconé, Québec, et à Charlesbourg-Royal du Cap-Rouge, à quelques milles en amont. La main qui dépose cette couronne au nom de la France est celle d'un compatriote de ta petite patrie, qui a célébré en toi la ténacité de la race bretonne, l'audace malouine et son idéalisme religieux.

CHARLES DE LA RONCIÈRE,
Biographe de Jacques Cartier.

UNE IDÉE RELIGIEUSE A PRÉSIDIÉ A LA DÉCOUVERTE DU CANADA

Disons-le bien haut, c'est une idée religieuse qui préside à la découverte, à l'exploration, au premier établissement canadien", a écrit l'un des hommes publics les plus distingués de chez nous. "L'épopée mystique" commence à cette croix de Gaspé. Le Canada est officiellement marqué dès ce moment du signe rédempteur qui, de Gaspé, va, dans une procession qui ne finira plus, pénétrer à l'intérieur du pays, balisant nos fleuves et nos rivières, jalonnant les routes ombreuses à travers la forêt sans fin, dominant nos montagnes, couronnant les clochers de nos églises et faisant rayonner sur tout le pays l'influence civilisatrice d'une religion d'amour et de paix.

Cartier est le précurseur qui prépare les voies à l'Évangile. Son geste immortel est gros de tout l'avenir du Canada. C'est en prolongeant son sillon et en respectant le caractère que Champlain et l'armée des apôtres: missionnaires, défricheurs, laboureurs trouvent le secret d'accomplir les tâches héroïques qui ont fait de la vie de notre peuple l'une des plus émouvantes épopées de l'histoire. Cartier fut un héros, mais un héros chrétien; l'Église canadienne ne peut laisser passer le centenaire de sa venue en terre canadienne sans exalter sa vertu et rendre grâce à Dieu qui l'a inspiré de placer notre berceau à l'ombre de la croix. C'est le cachet apposé par Dieu sur notre nationalité, la preuve de la prédilection divine sur notre peuple. Ce fut le gage de notre survie dans le passé, ce sera le gage de sa protection dans l'avenir, si nous savons rester attachés à ce labarum qui a vaincu, civilisé et dominé le monde: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

(Mandement du 24 juillet 1934).

Mgr F.-X. Ross,
Évêque de Gaspé.

L'IDÉAL DE JACQUES CARTIER

Imitons son noble exemple

Pour nous, Canadiens français et Acadiens, qui réclamons Jacques Cartier comme le vrai père de la patrie, ne manquons pas de nous employer, en étendant toujours l'œuvre du célèbre Malouin, à fortifier en nous l'idéal qui fut le sien. Les hasards de la guerre ont modifié notre milieu. Ils ne nous ont point constitués en une race serve ou inférieure. Loin de là. En 1755 et 1759, la Providence nous a adjoint des collaborateurs dans l'œuvre canadienne, mais elle a voulu qu'eux et nous soyons des égaux en devoirs et en droits. Gardons la fierté qui nous mérite le respect de tous! Elle est digne de notre sang et de notre mission. Et que ces fêtes de quatrième centenaire de Gaspé, auxquelles la France elle-même vient prendre sa très large part, ne soient pas seulement un prétexte à commémorer les vertus de Cartier, mais encore l'occasion de faire retour sur nous-mêmes pour nous juger, pour voir en quoi nous avons faibli, sur quels points particuliers nous devons nous rallier, dans quelle mesure et par quels moyens il nous appartient de consolider nos positions au Canada. Puisque c'est à nous qu'ont été transmis directement les droits du découvreur et des premiers occupants, à nous s'impose conséquemment, à l'égard des fondateurs de la patrie, à notre propre égard, à celui de la France maternelle et à celui de mes frères d'expression anglaise, à la face même de l'histoire enfin, l'obligation stricte de ne déchoir en rien et de progresser sans relâche dans le sens de nos traditions. Il faut tenir à honneur d'être ce qu'ont voulu de nous les héros de la patrie. Ne soyons pas des eaux dormantes. Ce serait renoncer à nous-mêmes et nous vouer à disparaître.

L.-A. TASCHEREAU,
Premier Ministre de la Province de Québec.

LA CROIX, SIGNE DE LA CONQUÊTE

(Extrait du sermon prononcé à Gaspé le 26 août, 1934).

Aussi est-ce la croix du Christ qu'il choisit comme signe de sa conquête. C'est par elle qu'il prit possession des terres, parce que c'est par elle qu'il voulait prendre possession des âmes. S'il présente aux sauvages naïfs, des cadeaux pour enfants, verroteries brillantes qui les attirent, c'est déclare Cartier, avec l'espoir qu'il les pourra "convertir à notre sainte foi." Et les croix, qu'au voyage de 1535, Jacques Cartier va élever sur d'autres rivages qu'il découvre en remontant notre grand fleuve, témoignent encore de son dessein d'unir toujours

dans sa pensée, et les ambitions légitimes de son roi, et la conquête spirituelle des âmes. Les croix de Stadaconé, d'Hochelaga et des Trois-Rivières, comme celle de Gaspé, ne font que multiplier sur ce pays, avec le signe d'une domination française, le signe et les promesses de la rédemption divine.

Et voici donc, Messieurs, que par toutes ces croix de bois plantées sur le sol canadien, une grande joie était annoncée aux peuplades sauvages qui l'habitaient; la joie de la vérité enfin révélée à leur ignorance, la joie de la charité annoncée à leur barbarie, la joie du salut promis à leur déchéance, la joie d'appartenir désormais au Christ rédempteur et de pouvoir enfin entrer au Royaume de son amour.

Mgr CAMILLE ROY,
recteur de l'Université Laval.

HOMMAGES A JACQUES CARTIER

(Au monument Cartier-Brébeuf, à l'embouchure de la rivière Lairet, Québec, 29 août 1934).

Jacques Cartier, que d'émouvants souvenirs nous évoquons ici, en venant saluer la mémoire du vaillant pilote malouin! Tout nous rappelle les scènes qui se déroulèrent il y a quatre siècles. Mes yeux cherchent quelques ormes ou quelques érables séculaires où, pour ses équipages décimés par le scorbut, ait été suspendue comme un palladium l'image de la Vierge de Rocamadour en Quercy. Et voici que s'élève ici même une chapelle dédiée à Notre-Dame de Rocamadour.

Dans les affres de l'angoisse, les regards de Cartier se tournaient vers l'image lointaine du manoir de Limoilou, proche de Saint-Malo, où il goûtait, après chaque campagne, le repos. Et voici, aux portes de Québec, un autre Limoilou. Dans le lointain, sur l'île d'Orléans, une stèle rappellera peut-être quelque jour que là eut lieu la première entrevue entre le pilote breton et le chef huron Donnacona.

CHARLES DE LA RONCIÈRE,
Auteur d'une excellente biographie de Jacques Cartier.

HONNEUR A JACQUES CARTIER

Jacques Cartier est à l'honneur.

Des manifestations de reconnaissance à son égard ont eu lieu un peu partout, en France et au Canada.

La Province de Québec, en particulier, a multiplié les fêtes qui rappellent à tous le nom du découvreur du Canada.

Il n'en pouvait être autrement.

Ecrivain dans son blason "Je me souviens", notre province promet de ne jamais oublier ses origines. Ces trois mots rappelaient aux conquérants de 1760 et aux nouveaux maîtres de notre pays que les Canadiens français ne peuvent pas laisser tomber dans l'oubli les faits glorieux et le mérite très rare des hommes qui ouvrirent l'Amérique du Nord à la civilisation chrétienne.

Et la Province de Québec n'a pas cessé d'être pour les autres peuples un merveilleux exemple par sa loyauté à ses institutions politiques nouvelles et sa fidélité aux êtres d'élite qui firent entrer dans le patrimoine de l'humanité le continent américain.

Mais la Province de Québec n'est pas la seule à se réjouir de ce quatrième centenaire.

Jacques Cartier appartient au Canada tout entier.

Entre 1534 et 1934 tient la vie même de notre Confédération.

Jacques Cartier est donc un héros qui a droit à la gratitude de tous les éléments ethniques qui peuplent aujourd'hui ce territoire.

Le nom de Jacques Cartier doit être un ralliement.

Autour de son nom, tous les Canadiens peuvent s'entendre pour reconnaître l'acte de naissance du Canada—une croix élevée au nom du roi de France—et arrêter les moyens qui en favoriseront les destinées.

J.-E. PERRAULT,
Ministre de la Voirie.

LE DÉSINTÉRESSEMENT DE JACQUES CARTIER

Cartier revint de ses trois expéditions sans une once d'or, s'étant heurté à une terre sans passage vers l'Ouest. Quand il mourut, pauvre et modeste, victime peut-être de sa charité durant la peste qui désolait Saint-Malo en 1557, oublié du roi et disgracié, Cartier eût été bien surpris, si on lui avait promis les honneurs qui, aujourd'hui, glorifient sa mémoire. Comment eût-il soupçonné que les croix plantées par sa main, au nom du roi de France, sur les rives du Saint-Laurent, eussent marqué la naissance d'une chrétienté nouvelle, qui, après quatre siècles de tragiques aventures, demeurerait fidèle à ses origines françaises et deviendrait l'une des grandes nations catholiques du monde ?

Le P. PAUL DONCEUR, S. J.

(Reproduit des *Études* de Paris, 5 août 1934).

JACQUES CARTIER

Jusqu'ici, par conséquent, aucune expédition officielle n'avait été bien concluante, quoiqu'on eût découvert le Labrador, le golfe St-Laurent et l'île du Cap-Breton. Le continent, la terre ferme, le sol colonisable, n'étaient pas encore découverts officiellement. C'est alors que Cartier, âgé de quarante-trois ans, loup de mer et "maître-pilote", au courant de toutes ces expéditions, patriote au surplus et désireux d'augmenter le prestige et la puissance de son pays par de nouvelles découvertes, voulut tenter l'entreprise et supplia le roi de lui permettre de "découvrir et de conquérir une Nouvelle-France". De son côté, François 1^{er}, que le récit de Verrazzano avait émerveillé et que la nécessité forçait à aller quérir de l'or à l'étranger, fut heureux d'agréer la supplique de Cartier, de l'autoriser à aller "aux Terres Neufves découvrir certaines ysles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grant quantité d'or", et de lui fournir les subsides requis.

Deux expéditions suivirent immédiatement dont nous connaissons les résultats: acquisition à la "Vieille France" de la "Neuve France" et prise de possession par la plantation d'une croix à Gaspé, avec inscription française: "Vive le Roy de France", et d'une autre à Québec, avec inscription latine: "François Premier, par la grâce de Dieu Roi des Français, Règne". De plus, tentatives successives de colonisation et colonisation effective, dès que l'occasion s'y prête.

C.-L. ROY, *ptre*,
Curé de Gaspé.

JACQUES CARTIER EN TERRE TRIFLUVIENNE

La première manifestation de foi en terre trifluvienne remonte à Jacques Cartier. Revenant d'Hochelaga vers Kébec, en l'après-midi ensoleillée du 7 octobre 1535, l'Emérillon alla "poser en travers d'une rivière qui vient devers le nord et se jette dans le fleuve Saint-Laurent." "Jacques Cartier, écrit l'abbé A. Tessier, conquis par la grâce reposante du site, veut consacrer à Dieu et au Roi de France ce coin de terre dont il entrevoit déjà la féconde destinée. A l'extrémité d'une des îles qui sectionnent l'entrée de la rivière, il dresse une grande croix écussonnée aux fleurs de lys royales. Le Malouin peut maintenant poursuivre sa route. La terre trifluvienne est consacrée à Dieu; elle porte au front le signe de l'immortalité."

(*Le Ralliement*, des Trois-Rivières.)

E. HAMELIN, *ptre*.

UN GRAND HÉROS DE NOTRE HISTOIRE

Soit en effet que nous considérions l'homme lui-même dans ses actes et le motif supérieur qui lui inspira ses pacifiques conquêtes, soit que nous considérions les conséquences de son œuvre, nous sommes amenés à attribuer à Jacques Cartier une place d'honneur parmi les héros dont s'honore l'humanité, et à rendre grâce au Tout-Puissant qui a choisi, pour ouvrir les portes de notre pays aux bienfaits de la civilisation, un chrétien sur la trace duquel n'auront qu'à s'acheminer plus tard les fondateurs, les apôtres, les ouvriers, illustres ou obscurs, qui façonnèrent de leurs robustes mains et de leur grand cœur, à coups de courage et d'héroïsme, la nation canadienne.

Mgr F.-X. ROSS,
Évêque de Gaspé.

(Mandement du 24 juillet 1934.)

LA CROIX DE GASPÉ

(Récitation)

Humble croix de Gaspé, faite de bois rustique,
Cœur de chêne où chantait en forêt l'oisillon,
Labarum de Cartier sous ton signe mystique
Ouvre large les bras de ton fier croisillon!

Gaîment brille au sommet de toutes nos églises,
Croix de Dieu qui nous vint de l'ancêtre chrétien!
Au pays des aïeux rayonne et civilise,
Et conserve à la foi le peuple resté tien!

Protège nos foyers à l'ombre de l'érable,
Bois sacré qu'adora Cartier devant l'Indien;
Répète au Canada l'épopée admirable
Des "gesta per Francos" sur le sol canadien.

Partez, ô découvreurs! allez missionnaires!
Prêchez comme Cartier l'Évangile en tout lieu!
Aux sables du Midi comme aux glaces polaires,
Plantez la croix du Christ au royaume de Dieu!

EUGÈNE BRISSETTE.

LE PÈRE DE LA PATRIE

JACQUES CARTIER

Le père de la patrie! Il semble qu'il ait voulu l'être. Ce découvreur a, dans sa gloire, cette valable originalité de n'avoir pas été qu'un découvreur. Envoyé à la recherche d'une route et de métaux précieux, il aurait pu borner son rôle à celui d'un dresseur de cartes routières ou d'un prospecteur de mines. Mais, je l'ai dit ailleurs: ce Français avait trop d'horizon dans l'esprit pour s'en tenir à si peu. Et j'ai dit aussi l'amour de ce marin pour la terre. Ce n'est pas avec ses yeux de conquistador qu'il a regardé le nouveau monde; j'ai presque envie de dire: des yeux de colonisateur. Attentif à toute richesse et à toute beauté, on eût dit qu'il pressentait déjà, derrière l'opulent et vaste paysage, l'avenir d'une nouvelle France. Il n'est pas douteux que son enthousiaste description de l'estuaire laurentien a déterminé le premier essai de colonisation de François 1er. En dépit de l'échec de Roberval, la France n'oubliera plus l'image de ce pays qu'on lui dit plus grand et aussi riche qu'elle-même. Un jour prochain, et malgré la fortune contrariante, son destin la ramènerait vers ce coin du globe, "*aussi belle terre unye que jamais homme regarda*".

LIONEL GROULX, ptre.

JACQUES CARTIER

C'est le 24 juillet 1534 que Jacques Cartier, de Saint-Malo, après vingt jours de traversée, mit le pied sur la falaise de la baie de Gaspé qui forme l'un des plus beaux ports du monde. Quel fut son premier geste? Il est à signaler et à retenir comme éminemment symbolique et suggestif, et il donne à l'histoire qui commençait le caractère essentiel et le cachet suprême qu'elle gardera toujours: devant deux cents Indiens, qui n'y comprennent rien, il dresse une Croix de trente pieds portant l'écusson royal de France, il s'agenouille devant elle et, au nom de son roi, il prend possession des terres qu'il vient de découvrir. Montrant aux sauvages le ciel, par le même geste qu'il leur montre la Croix, il est heureux de les sentir "émerveillés".

(Le Noël)

CHANOINE GARNIER.

 UN GRAND CHRÉTIEN

Jacques Cartier fut plus qu'un aventurier courageux, plus qu'un patriote ambitieux, il fut un grand chrétien et un apôtre de la foi, un de ces hommes qui, selon l'expression de Lescarbot, considéraient comme "étant une belle et glorieuse mort celle qui arrive en exécutant un beau dessein, comme pour jeter les fondements d'un royaume nouveau et établir la Foy Chrétienne parmi des peuples entre lesquels Dieu n'est point connu". Ses actes d'ailleurs et ses paroles le prouvent mieux que toute autre considération. Ses voyages, en effet, il les commence au pied de l'autel, à la table de communion et sous la main bénissante de son évêque; il les poursuit dans une atmosphère de piété, de charité et d'apostolat; il les termine par un hymne d'action de grâces, à la gloire du Tout-Puissant.

C.-E. Roy, ptre,
Curé de Gaspé.

 CONTRASTE

Quelle belle figure au contraire que celle de Jacques Cartier! Quel contraste frappant il offre avec ses devanciers!—Bien qu'il y eût chez lui comme chez les premiers, dans une certaine mesure, un certain esprit d'aventure à base d'audace et de courage; bien qu'il se rencontrât chez lui, comme chez les souverains dont nous avons parlé, un grand esprit de patriotisme animateur de légitimes ambitions et de "beaux desseins"; il est cependant une idée, un mobile qu'il fût le seul à avoir et dont lui seul fut pénétré, idée haute entre toutes, mobile puissant qui, utilisant le courage de l'aventurier et les ambitions du patriote et s'en servant comme de marchepied, sut les élever, les transformer, leur infuser une vigueur nouvelle et supérieure capable de lui faire accomplir des prodiges: cette idée, c'est l'idée surnaturelle de la gloire de Dieu, ce mobile, c'est celui de la foi chrétienne à annoncer à de nouveaux peuples.

C.-E. Roy, ptre,
Curé de Gaspé.

 PIÉTÉ DE JACQUES CARTIER

Outre sa piété liturgique, Cartier avait ses dévotions particulières, envers la croix notamment et envers la Bonne Sainte Anne. C'est ainsi qu'il plante une première croix, en 1534, au havre de Saint-Servan. Signalons cependant que cette première croix ne portait aucune inscription officielle comme celle qu'il planta à Gaspé, un peu plus tard. C'est ainsi encore que, à la suite d'invocations particulières à Sainte Anne, pouvons-nous supposer en 1535, les deux bateaux dont la tempête l'avait séparé le rejoignirent le jour même de la fête de cette grande sainte. Nous voyons encore Cartier, au cours de l'hiver 1535, organiser une procession solennelle avec litanies des saints et faire des vœux à Notre-Dame de Rocamadour, afin de trouver un remède efficace au scorbut, qui avait fait irruption parmi ses hommes et les décimait.

Cette piété, Cartier l'étendait aussi à ceux qui lui étaient chers à quelque titre: il appelle les monts du littoral ouest de Terre-Neuve "Monts Des Granches", en souvenir de sa femme, tout comme il appelle une île "île Brion", en l'honneur de l'amiral Chabot, seigneur de Brion, auquel il croit devoir quelque chose.

C.-E. Roy, ptre,
Curé de Gaspé.

MÉTHODOLOGIE

EXPLICATION FRANÇAISE

(Écrit spécialement pour l'Enseignement Primaire)

UN MÉNAGE BOURGEOIS

(H. DE BALZAC: CÉSAR BIROTTEAU)

Introduction: César Birotteau est un parfumeur parisien, travailleur, intelligent, ambitieux. Sa femme, au contraire, a gardé des goûts modestes, d'où, entre eux, un désaccord qui va se manifester dans le dialogue ci-dessous:

“...Tiens, il faut que je te dise ton fait. Foi d'honnête homme, je l'ai sur le cœur. Tu as toujours été défiante comme une chatte! Aussitôt que nous avons eu deux sous à nous dans la boutique, tu croyais que les chalands étaient des voleurs. Il faut se mettre à tes genoux pour te supplier de te laisser enrichir! Pour une fille de Paris, tu n'as guère d'ambition! Sans tes craintes perpétuelles, il n'y aurait pas eu d'homme plus heureux que moi! Si je t'avais écoutée, je n'aurais jamais fait ni la *pâte des sultanes*, ni l'*eau carminative*. Notre boutique nous a fait vivre, mais ces deux découvertes et nos savons nous ont donné 160,000 francs que nous possédons clair et net. Sans mon génie, car j'ai du talent comme parfumeur, nous serions de petits détaillants, nous tirerions le diable par la queue pour *joindre les deux bouts*, et je ne serais pas un des notables négociants qui concourent à l'élection des juges au tribunal de commerce, je n'aurais été ni juge ni adjoint. Sais-tu ce que je serais? un boutiquier comme a été le père Ragon, soit dit sans l'offenser, car je respecte les boutiques, le plus beau de notre nez en est fait! Après avoir vendu de la parfumerie pendant 40 ans, nous posséderions comme lui trois mille livres de rente; et au prix où sont les choses dont la valeur a doublé, nous aurions, comme eux, à peine de quoi vivre. (De jour en jour, ce ménage-là me serre le cœur davantage. Il faudra que j'y voie clair, et j'aurai le fin mot par Popinot demain!) Si j'avais suivi tes conseils, toi qui as le bonheur inquiet et qui te demandes si tu auras demain ce que tu tiens aujourd'hui, je n'aurais pas de crédit, je n'aurais pas la croix de la Légion d'honneur, et je ne serais pas en passe d'être demain un homme politique. Oui, tu as beau branler la tête, si notre affaire se réalise, je puis devenir député de Paris. Ah! je ne me nomme pas César pour rien, tout m'a réussi. C'est inimaginable, au dehors chacun m'accorde de la capacité, mais ici la seule personne que j'aime tant que je sue sang et eau pour la rendre heureuse, est justement la seule qui me prend pour une bête.”

Ces phrases, quoique scindées par des repos éloquentes et lancées comme des balles, ainsi que font tous ceux qui se posent dans une attitude récriminatoire, exprimaient un attachement si profond et si soutenu, que Mme Birotteau fut intérieurement attendrie; mais elle se servit, comme toutes les femmes, de l'amour qu'elle inspirait: “Oh! bien, Birotteau, dit-elle, si tu m'aimes, laisse-moi donc être heureuse à mon goût. Ni toi ni moi, nous n'avons reçu d'éducation, nous ne savons point parler ni faire un *serviteur* comme les gens du monde; comment veux-tu que nous réussissions dans les places du gouvernement? Je serai heureuse aux Trésorières, moi; j'ai toujours aimé les bêtes et les petits oiseaux, je passerai très bien ma vie à prendre soin des poulets et à faire la fermière. Vendons notre fonds, marions Césarine, et laisse ton *Imogène*. Nous viendrons passer les hivers à Paris chez notre gendre, nous serons heureux; rien ni dans la politique ni dans le commerce ne pourra changer notre manière d'être. Pourquoi vouloir écraser les autres? Notre fortune actuelle ne nous suffit-elle pas? Quand tu seras millionnaire, en dîneras-tu deux fois?”

EXPLICATION LITTÉRALE

Tiens: Apostrophe familière, marquant la résolution brusque de s'expliquer avec quelqu'un.

Te dire ton fait: Ton fait, ce qui te concerne, et surtout d'une façon désagréable.

Foi d'honnête homme: Foi signifie ici loyauté. La formule est donc une protestation de bonne foi et une réclamation de confiance.

Je l'ai sur le cœur: Le pronom *le* renvoie à *ton fait*. Ce que j'ai à te dire, je l'ai sur le cœur, comme un poids.

Défiante comme une chatte: Le chat est un animal méticuleux, précautionneux, sans mouvements spontanés.

Nous avons eu pour deux sous: 1° Nous avons eu de la marchandise équivalant à deux sous.—2° Deux sous, formule atténuée, sorte d'hyperbole diminutive.

Les chalands: Le chaland est 1° un petit bateau; 2° celui qui le monte, et singulièrement celui qui se sert de ce bateau pour aller chercher des marchandises; 3° un client quelconque.

Il faut se mettre à tes genoux: Saute un peu brusque d'une idée à une autre. Après l'attitude de Mme Birotteau devant les clients, son attitude devant son mari.

Pour une fille de Paris: formule concessive, bien que tu sois une fille de Paris.

Guère: sens primitif, beaucoup.—L'adjonction fréquente de la négation a fini par donner à ce mot le sens de *peu*, qu'il conserve même quand il est employé seul.

Sans tes craintes perpétuelles: Mme Birotteau craint toujours la ruine.

Si je t'avais écoutée: Non pas seulement *prêté attention*, mais *obéi*.

La pâte des sultanes, l'eau carminative: produits de parfumerie qui ont assuré la fortune de leur inventeur.

Nous a fait vivre: a suffi à nos besoins.

Ces deux découvertes: Birotteau parle comme le savant qui aurait découvert un corps nouveau.

Cent soixante mille francs: aujourd'hui plus d'un million de francs.

Que nous possédons clair et net: 1° *possédons*, mot précis, un peu solennel, affirmant le droit du propriétaire.—2° *Clair et net*: adjectifs pris adverbiallement, et d'ailleurs synonyme. Cette répétition marque combien le droit de Birotteau est incontestable.

Sans mon génie: Birotteau parlait tout alors comme un savant, il s'octroie ici une dignité nouvelle, éminente.

J'ai du talent comme parfumeur: Mais il atténue aussitôt une expression excessive, et il la limite dans sa compréhension (j'ai du talent), et dans son extension (comme parfumeur).

Détaillants: par opposition au négociant en gros, le détaillant (celui qui *taille* en menus morceaux) vend par petites quantités.

Nous tirerions le diable par la queue: Expression familière indiquant une opération difficile, comportant une gêne continuelle.

Pour joindre les deux bouts: Encore une expression familière, et signifiant aller d'un bout de l'année à l'autre avec l'argent nécessaire.

Notables: dignes d'attention, importants, et plus particulièrement propriétaire assez important pour payer l'impôt qui assurait alors la qualité d'électeur.

Négociant: mot plus noble que commerçant, lui-même plus relevé que marchand.

Qui concourent à: mot administratif, presque officiel, un peu solennel lui aussi.

Juges au tribunal de commerce: Les différends commerciaux sont, en France, soumis à des juges spéciaux nommés par les commerçants, leurs pairs.

Ni juge ni adjoint: Juge, au tribunal de commerce.—Adjoint, c'est-à-dire adjoint au maire de son arrondissement.

Boutiquier: propriétaire ou gérant d'une boutique, ce dernier mot comportant ici une nuance de mépris que ne comporterait pas le mot magasin.

Le père Ragon: Dans le roman, c'est le petit parfumeur auquel a succédé Birotteau.

Soit dit sans l'offenser: 1° *Soit dit*, ellipse familière du sujet. Ce sujet est ici toute la phrase précédente: "Je serais un boutiquier, comme a été le père Ragon" (que cela soit dit...).—2° *Sans l'offenser*: sans offenser le père Ragon.

Je respecte les boutiques: Ici encore, Birotteau atténue ce qu'il vient de dire; et ayant méprisé les boutiquiers, affecte pour les boutiques une considération d'ailleurs intéressée.

Le plus beau de notre nez en est fait: Locution populaire un peu compliquée. Partie saillante du visage, le nez est peut-être celle qui frappe le plus la vue. Pareillement la façade d'une boutique, d'une maison, d'une fortune. Birotteau veut donc dire qu'un commerçant doit à sa boutique le plus clair de sa fortune.

Trois mille livres: Trois mille francs, la livre monétaire pesant autrefois autant que la livre de poids.

Rente: revenu annuel d'un capital.

Au prix où sont les choses: Étant donné le prix, vu le prix...

Nous aurions, comme eux...: Comme les Ragon, mari et femme, Popinot pensant brusquement au ménage, après avoir parlé du mari seul.

De jour en jour: chaque jour davantage.

Ce ménage-là: la façon dont vit ce ménage.

Le fin mot: l'explication dernière, la plus délicate, la plus subtile.

Popinot: associé de Birotteau.

Si j'avais suivi tes conseils, toi qui...: Construction familière un peu libre pour tes conseils, à toi qui.

As le bonheur inquiet: Encore une locution familière. Le sens est clair: toi qui es inquiète jusque dans le bonheur.

- Si tu auras demain*: Si tu auras encore . . .
- Ce que tu tiens*: Ce que pourtant tu as bien en mains . . .
- Je n'aurais pas de crédit*: Confiance que l'on accorde à quelqu'un, prêt qu'on lui consent parce qu'on croit (*credere, creditum*) en lui.
- Je ne serais pas en passe de*: Être en passe de, c'est exactement être en bonne position pour passer par un endroit difficile. D'où, le sens figuré avoir la possibilité prochaine de faire ou d'obtenir quelque chose.
- Être un homme politique*: Après la Révolution de 1830, devenir député, ministre, fut l'ambition de tous les bourgeois parvenus.
- Oui*: cette affirmation accentuée porte sur *je puis devenir* . . .
- Tu as beau*: Avoir beau: avoir facile. Mais la facilité d'une chose entraîne souvent son inutilité. D'où le sens dernier de "tu as beau" est celui de "c'est en vain que tu . . .".
- Branler la tête*: Branler est un diminutif de brandeler qui signifie agiter un *brand*, c'est-à-dire une épée. Puis le mot ne désigne plus qu'un mouvement, indépendamment de l'objet mu.—Branler la tête: faire avec la tête un mouvement de doute ou de dénégation.
- Notre affaire*: l'affaire qui est la sienne et celle de ses associés.
- Se réalise*: devient une réalité.
- César*: le nom du fameux conquérant et dictateur romain.
- Je ne me nomme pas*: Verbe de forme pronominale à sens réfléchi, "Je ne suis pas nommé . . .".
- Pour rien*: inutilement.
- Réussir*: Le vieux verbe français *issi* ou *ussir* (cf. le substantif *issue*) signifie sortir, aboutir. Réussir—donc avoir une heureuse issue, constituer un succès. Quand il a pour sujet un nom d'être animé, il signifie remporter un succès.
- C'est inimaginable*: C' n'est ici que sujet apparent. Le sujet réel, c'est toute la phrase qui va de "au dehors" jusqu'à "une bête".
- Au dehors*: de mon ménage, tous ceux qui ne sont pas de mon ménage.
- On m'accorde de la capacité*: on reconnaît que je possède belles qualités . . .
- Ici*: dans ma maison.
- Que je sue*: Que consécutif, en corrélation avec le *tant* de la proposition précédente.
- Je sue sang et eau*: Expression familière marquant la violence d'un effort.
- Me prend pour une bête*: Me considère comme un sot . . .
- Scindées*: mot un peu savant pour coupées.
- Repos*: pauses, silences.
- Éloquents*: parce qu'ils laissent entendre que Birotteau ne dit pas encore tout ce qu'il pense.
- Lancées comme des balles*: Ces paroles sont, comme des projectiles, dirigées par Birotteau contre sa femme.
- Ainsi que font*: Construction incorrecte, puisque Balzac établit une comparaison entre l'action subie par les paroles (scindées . . . lancées) et l'action accomplie par ceux qui se posent . . .
- Il faudrait*: Birotteau lançait ses paroles . . . ainsi que font.
- Ceux qui se posent en une attitude récriminative*: Ceux qui s'installent, s'établissent dans une pose d'accusateur (*crimin*, accusation.—Cf. encore récriminer).—Le mot *récriminative* est rare, sinon propre à Balzac.
- Exprimaient*: rendaient sensible, manifestaient.
- Attachement*: affection solide.
- Si profond*: le contraire de superficiel.
- Si soutenu*: le contraire de passager ou d'intermittent.
- Intérieurement attendrie*: cet attendrissement réel ne se manifeste pas par des signes extérieurs (paroles, gestes . . .).
- Avoir gain de cause*: pour gagner l'espèce de procès (cause) qu'elle soutient de son mari.
- Si tu m'aimes*: proposition causale plutôt qu'hypothétique. Mme Birotteau ne doute pas de l'affection de son mari, mais elle veut en tirer le bénéfice: puisque tu m'aimes.
- Être heureuse à mon goût*: suivant mes préférences.
- Éducation*: au sens restreint d'éducation mondaine.
- Faire un serviteur*: employer la formule conventionnelle, je suis votre humble serviteur, et y joindre la révérence ou le salut convenable.
- Les gens du monde*: encore un mot pris dans un sens très restreint, le mot monde désignent ici la société élégante.
- Les places du gouvernement*: celles de maire, de député dont parlait tout à l'heure Birotteau.
- Aux Trésorières*: propriété de Touraine où Mme Birotteau voudrait finir simplement ses jours.
- Faire la fermière*: agir, vivre comme une fermière.
- Notre fonds*: fonds, tout ce qui constitue la partie solide d'une entreprise, d'une affaire (marchandises, matériel, clientèle, nom, etc . . .).
- Césarine*: la fille de Birotteau.
- Ton Imogène*: Birotteau a inventé une huile qu'il appelle l'huile Comagène (qui fait pousser les cheveux). Dans son ignorance, Mme Birotteau déforme le mot et dit Imogène.
- Nous viendrons . . . nous serons*: Mme Birotteau projette son rêve dans l'avenir, elle le voit réalisé; d'où cet emploi non du conditionnel (nous viendrions . . . nous serions . . .) mais du futur.

Rien dans la politique ni dans le commerce: Mme Birotteau songe aux révolutions récentes, aux faillites qu'elle a pu voir autour d'elle. Les unes et les autres lui font encore peur; elle espère à la sécurité dans la médiocrité.

Pourquoi vouloir écraser les autres: réflexion à la fois humaine et sage, les ambitions insolentes et méchantes ne portant pas toujours bonheur à ceux qui les nourrissent.

Dîneras-tu deux fois.: Pour Mme Birotteau, l'argent sert d'abord à manger.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Ce dialogue présente sans doute un certain intérêt dramatique, puisqu'il révèle le dissentiment qui sépare Birotteau et sa femme. Mais il offre surtout un intérêt psychologique, puisqu'il manifeste des oppositions de caractères d'où naît ce dissentiment. Voyons donc ce que sont au juste les deux personnages.

César Birotteau est un ambitieux. Déterminée dans son objet et ses moyens par la nature de sa profession, cette ambition est en soi justifiée par ce qu'il appelle lui-même sa capacité. Elle a quelque chose de ridicule dans sa naïveté, et nous sourions quand nous entendons cet ancien boutiquier parler de ses *découvertes*, de son *génie*, et même du prénom glorieux qui le fait rêver de gloire. Il ne manque de bon sens cependant, et quand sa vanité donne dans l'hyperbole, il en corrige, en atténue l'expression tout aussitôt. Ainsi, après avoir proclamé son génie, se contente-t-il d'invoquer son talent et encore son talent de parfumeur. Et là il n'a plus tort; car il n'a pas été seulement le négociant laborieux, persévérant, économe et probe qui finit par s'assurer une fortune médiocre et solide; il a cherché des formules nouvelles, créé des produits nouveaux; avec un sens avisé de la publicité, il a donné à ses pâtes, à ses eaux, à ses huiles des noms alléchants (pâte des sultanes, eau carminative, huile Comagène). Grâce à quoi, il a réussi. Quoi d'étonnant s'il s'épanouit dans la constatation de son succès (sans tes craintes perpétuelles, il n'y aurait pas d'homme plus heureux que moi).

Sa satisfaction légitime est essentiellement d'un bourgeois.

D'un *bourgeois positif* d'abord et qui sait le prix de l'argent (mes deux découvertes et nos savons nous ont donné cent soixante mille francs que nous possédons clair et net). D'un bourgeois *ambitieux* ensuite. Son ambition n'est d'abord que d'ordre professionnel. A une époque où le suffrage universel n'existait dans aucun domaine, il songe à devenir "un des *notables* négociants qui concourent à l'élection des juges au *tribunal de commerce*"; après le droit de vote il prétend un mandat consulaire, c'est-à-dire encore professionnel (je n'aurais été ni juge...). Sa compétence et sa probité professionnelle ainsi consacrées, il brigue les honneurs municipaux (je n'aurais été ni juge ni adjoint). Le ruban rouge a été l'objet de sa troisième ambition (je n'aurais pas la Croix de la Légion d'honneur). Il ne lui reste plus qu'à entrer dans la vie politique (je puis devenir député de Paris). Il n'ajoute pas: je puis devenir ministre. Mais soyez sûr qu'il y songe. Ainsi son ambition présente-t-elle tous les caractères types de l'ambition bourgeoise française: l'argent, l'autorité, la considération, les honneurs, le pouvoir. Voilà les échelons à gravir. Je pense que ce négociant français d'il y a cent ans compte une postérité assez nombreuse en France et ailleurs.

Quoique parisienne, Madame Birotteau professe, au contraire, un désintéressement fréquent chez la bourgeoise française. Femme de sens, elle connaît ses lacunes et celles de son mari (ni toi, ni moi, nous n'avons reçu d'éducation, nous ne savons point parler); bourgeoise, elle a, dans sa modestie, sa fierté et redoute le ridicule (nous ne savons point parler ni faire un *serviteur* à la manière des gens du monde); elle redoute les échecs (comment veux-tu que nous réussissions dans les places du gouvernement?). Aussi bien n'a-t-elle que des goûts modestes (Je serai heureuse aux Trésorières, moi!). Quoique citadine, parisienne même, elle garde le goût de la vie rurale (Je passerai très bien ma vie... à faire la fermière); et ne songe, une fois sa fille établie (marions Césarine) qu'à une retraite paisible dans une sage médiocrité (Notre fortune actuelle ne nous suffit-elle pas?).

Sagesse humaine, d'ailleurs, et charitable (Pourquoi vouloir écraser les autres?); mais sagesse un peu vulgaire aussi et peu intelligente (Quand tu seras millionnaire, dîneras-tu deux fois?). Comme si l'argent ne servait qu'à manger davantage, comme s'il ne permettait des plaisirs intelligents, distingués, la réalisation de grands projets, et aussi la joie suprême de la bienfaisance.

On conçoit donc l'irritation de Birotteau contre sa femme ("...Tiens, il faut que je te dise ton fait! Foi d'honnête homme, je l'ai sur le cœur). Mais cette irritation n'est pas non plus celle d'un grand esprit ni d'un grand cœur. S'il proteste contre une défiance inintelligente et une humeur inquiète (tu croyais que les chalands étaient des voleurs), il souffre surtout dans son orgueil, dans sa vanité de mari méconnu. Il énumère avec complaisance tous les succès qu'il a remportés, lui seul, sans le secours de sa femme, presque malgré sa femme, sinon contre sa femme (Sans mon génie... nous serions de petits détaillants... Si j'avais suivi tes conseils... je n'aurais pas de crédit, etc...). Enfin, la défiance de Mme Birotteau lui est d'autant plus pénible, qu'elle s'oppose à la confiance, à l'estime générale (C'est inimaginable, au dehors, chacun m'accorde de la capacité; mais ici, la seule personne à qui je veux tant plaire..., est précisément celle qui me prend pour une bête").

Ici, sa laine cesse d'être ridicule pour devenir touchante; à la protestation de sa vanité, succède la protestation de son cœur. Différent de sa femme, en désaccord avec elle, il ne l'aime pas moins tendrement, ardemment (... la seule personne à qui je veux tant plaire que je sue sang et eau pour la rendre heureuse...); et sa souffrance naît d'une espèce d'injustice autant que d'une inintelligence.

Sa bonté s'étend d'ailleurs au delà de son foyer. La réussite médiocre de son prédécesseur Ragon lui inspire un peu de dédain, une pitié sincère (De jour en jour, ce ménage-là me serre le cœur davantage) et une active sollicitude (Il faudra que j'y voie clair, et j'aurai le fin mot par Popinot demain).

Cet "attachement profond et soutenu" attendrit Mme Birotteau; mais de l'amour qu'elle inspire, elle se sert, comme toutes les femmes, dit Balzac, pour avoir gain de cause. Habile, sa sagesse le paraît ici presque trop, comme elle se manifeste, nous l'avons dit, un peu médiocre.

Ainsi les deux époux se montrent-ils très différents l'un de l'autre.

Ils ont pourtant un caractère commun dû à leur commune origine. L'un et l'autre, ces deux bourgeois restent tout près du peuple. D'où le langage familier, un peu vulgaire, toujours savoureux qui est le leur. Vulgaire, l'image par quoi Birotteau exprime l'intensité de son effort (Je sue sang et eau) et aussi la médiocrité de certaines ambitions (nous tirerions le diable par la queue pour joindre les deux bouts); incorrect, le mot dont sa femme nomme l'eau dont il est si fier (Imogène pour Comagène). Mais tout cela est expressif. De même, ces images: "tu es défiante comme une chatte... je respecte les boutiques... tu as beau branler la tête... faire un *serviteur* à la manière des gens du monde".

Moins savoureux en soi, d'autres mots ne sont pas moins caractéristiques. Ce sont les mots un peu solennels, les tours un peu pédants ou embarrassés par lesquels se trahissent le respect, l'ambition ou la crainte qu'inspire à nos parvenus le monde de la politique et des honneurs (... un des notables négociants qui concourent à l'élection des juges au tribunal de commerce... Je ne serais pas en passe d'être un homme politique... comment veux-tu que nous réussissions dans les places du gouvernement?...).

Ainsi Balzac peint-il ses personnages non seulement par les idées ou les sentiments qu'il leur prête, mais par leur vocabulaire et leur style même. Grâce à quoi, César et Madame Birotteau nous apparaissent et avec leur personnalité propre et comme les représentants autorisés et vivants de toute une classe sociale.

GAILLARD DE CHAMPRIS,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Octobre 1934

Programme suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première et deuxième années: étude de quelques ornements simples. Ici le quadrillé est tout indiqué pour ce travail. Les ornements proposés à la planche I et II peuvent servir comme motif principal d'un travail décoratif en bordures ou autrement.

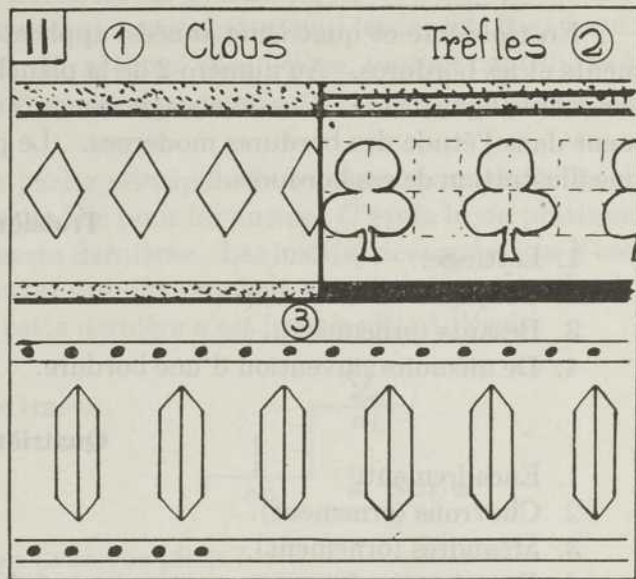
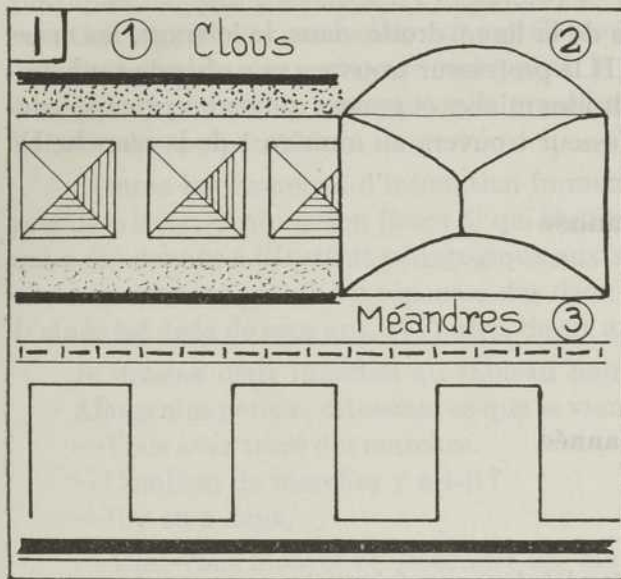
Première année

1. Clous (ornement).
2. Une enveloppe.
3. Méandres (ornement).
4. De mémoire: une échelle.

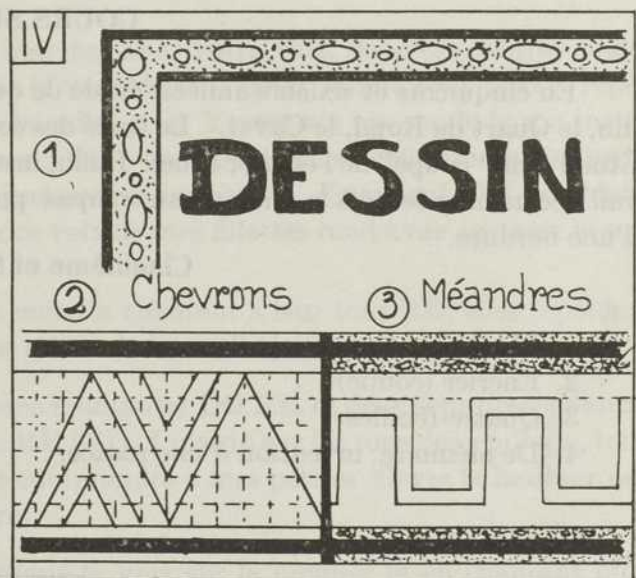
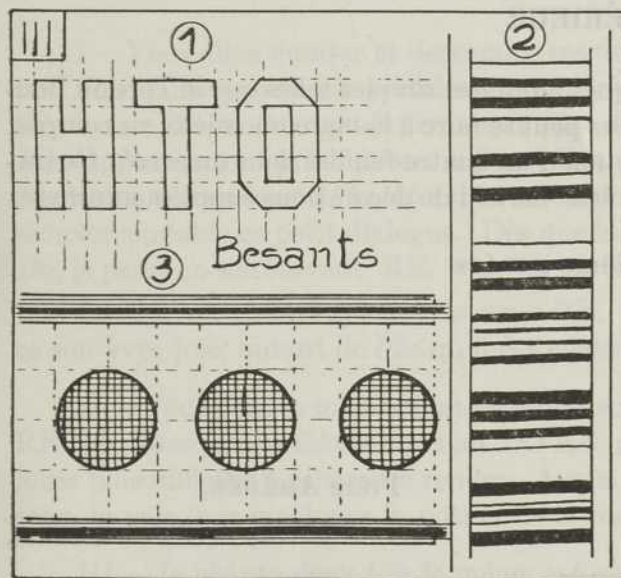
Deuxième année

1. Clous (ornement).
2. Trèfles (ornement).
3. Chanfreins.
4. De mémoire: une table.

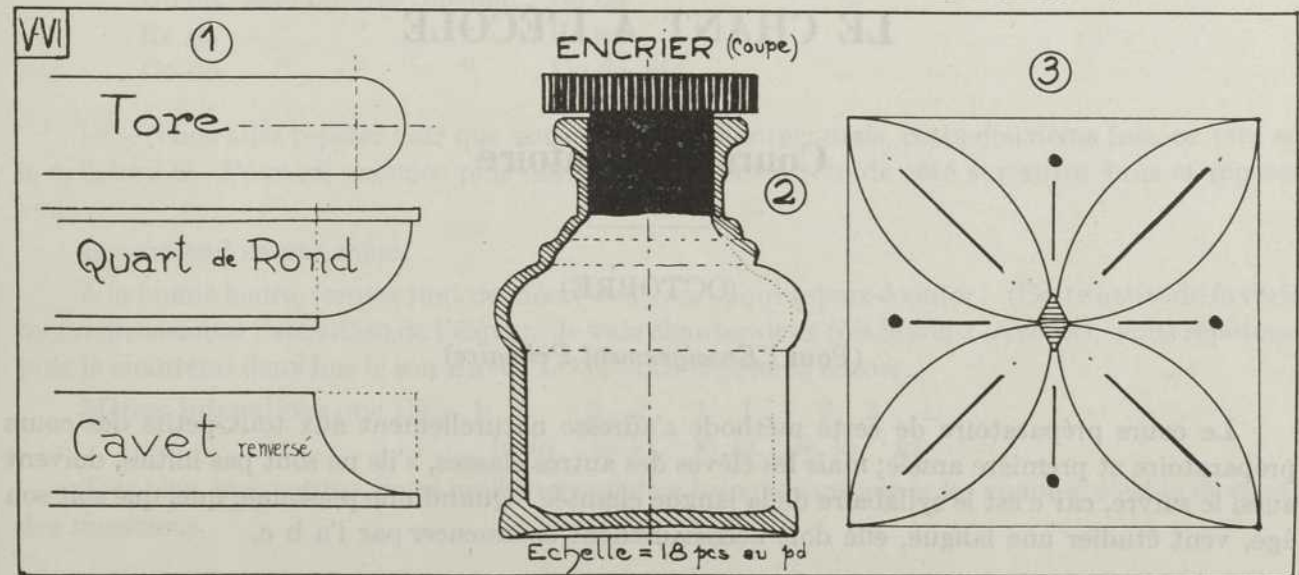
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: applications de la ligne droite dans le lettrage, les ornements et les bordures. Au numéro 2 de la planche III le professeur trouvera une série de conjugaisons sur la ligne droite. Ces divers agencements de droites minces et grasses doivent servir spécialement dans l'étude des bordures modernes. Le professeur trouvera au numéro 1 de la planche IV une illustration de ces bordures.

Troisième année

1. Lettrage.
2. Conjugaison de bordures.
3. Besants (ornement).
4. De mémoire: invention d'une bordure.

Quatrième année

1. Encadrement.
2. Chevrons (ornement).
3. Méandres (ornement).
4. De mémoire: faire entrer un ornement déjà étudié dans une frise.

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: étude de quelques moulures simples telles que le Tore ou Boudin, le Quart de Rond, le Cavet. Le tracé des courbes peut se faire à la main ou mieux au compas. Étude d'un "coupe" de l'encier usuel. Enfin, inscription d'un quatre-feuilles dans un carré. Ce travail décoratif exécuté à la main ou au compas peut être enrichi de décorations supplémentaires et d'une bordure.

Cinquième et Sixième années

1. Moulures: tore, quart de rond et cavet.
2. Encier (coupe).
3. Quatre-feuilles.
4. De mémoire: invention d'une rosace.

Frère AMÉDÉE,

des Écoles chrétiennes.

LE CHANT A L'ÉCOLE

Cours préparatoire

(OCTOBRE)

(Pour l'Enseignement Primaire)

Le cours préparatoire de cette méthode s'adresse naturellement aux tout petits des cours préparatoire et première année; mais les élèves des autres classes, s'ils ne sont pas initiés, doivent aussi le suivre, car c'est le syllabaire de la langue chantée. Quand une personne, quel que soit son âge, veut étudier une langue, elle doit nécessairement commencer par l'a b c.

Le cours préparatoire du "Chant à l'École" présente deux séries d'exercices essentiellement pratiques: 1° des Exercices d'intonation; 2° des Exercices de gymnastique. Les Exercices d'intonation apprennent graduellement aux élèves à chanter et à reconnaître tous les sons de la gamme. Les Exercices de gymnastique développent le sens du rythme chez l'élève, tout en contribuant à sa culture physique. La manière de procéder pour ces derniers exercices se trouve à la page 4 de notre cours préparatoire.

Comme les Exercices d'intonation forment la partie principale de ce cours, nous donnons la première leçon d'intonation (page 8) qui servira de modèle pour les autres. C'est la leçon pratique qui a été donnée à l'Institut pédagogique aux vacances dernières. Les institutrices présentes à ces cours liront avec plaisir les réponses des deux fillettes qui ont pris leur première leçon de chant. L'aînée est âgée de sept ans, et l'autre, de six ans; cette dernière n'est jamais allée à l'école.

Je dessine deux marches au tableau noir.

Allons mes petites, dites-moi ce que je viens de tracer.

— Vous avez tracé des marches.

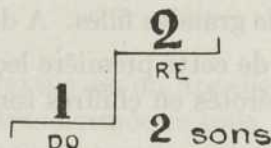
— Combien de marches y a-t-il ?

— Il y en a deux.

— Allez-vous monter et descendre ces marches avec vos pieds ?

— (En souriant) Oh! non, avec la voix.

— Vous avez bien deviné, mes coquines.



I.—Vous allez monter et descendre ces deux marches avec votre voix, donc ces chiffres chantent. Le chiffre posé sur la première marche chante (j'émets le son): DO. Monique et Yvette répètent le son DO, imitant parfaitement la pose de la bouche en O. Yvette n'a pas rendu le son juste. Je m'approche tout près de son oreille en filant le son: DO—qu'elle saisit cette fois et chante juste. Je chante encore le son Do, afin d'en affermir la justesse; et les petites, répondant DO, semblent trouver agréable ce petit dialogue. Dès que la douce voix de mes fillettes rend avec justesse le son Do, je passe au son suivant: RE.

Le chiffre 2 chante (j'émets le son): RE. Les enfants chantent à leur tour RE: elles répètent ce son avec joie, autant de fois qu'il est nécessaire pour en assurer la justesse.

II.—Vous pouvez maintenant chanter deux sons montants: DO RE, et deux sons descendants: RE DO. Mes petites élèves répètent DO RE, puis RE DO. J'insiste sur les sons descendants, toujours plus difficiles à saisir et à rendre. Ayant fait comprendre à mes petites élèves la hauteur des sons, je vais leur inculquer la notion de la mesure.

III.—Je chante deux fois le même son en posant la voix sur le premier et en chantant plus légèrement le second:

Do do. Mes fillettes répètent: Do do
 Re re. " " " Re re
 Do do " " " Do do, etc...

IV.—Vous allez répéter l'air que vous venez de chanter; mais, cette deuxième fois, ce sera sur la syllabe LO. Pour cet exercice plus difficile, posez votre tête de côté sur votre bras et reposez-vous.

Je ne m'endors pas, mère.

A la bonne heure, fermez tout de même vos yeux, pour mieux écouter. (Cette attitude favorise merveilleusement l'attention de l'élève). Je vais chanter deux fois le son 1 avec LO, vous répéterez; puis je chanterai deux fois le son 2 avec LO et vous répéterez encore.

Mêmes intonations que III: 1 1 2 2 1 1 2 2 1
 lo lo, lo lo, lo lo, lo lo, lo

Très bien, mes petites, votre oreille reconnaîtra les sons sans que je les nomme: c'est la devinette des musiciens.

V.—Un autre jeu musical consiste à apprendre à sauter des degrés avec la voix. Regardez l'escalier maintenant: je chanterai le son 1 fort et le son 2 doux.

DO DO ré. Les élèves répètent: DO DO ré
ré DO DO. " " ré DO DO

Avant de terminer la leçon, Yvette, venez au tableau écrire les sons que vous avez appris à chanter. Je chanterai le son 1 sur la syllabe Lo, et vous écrirez le chiffre 1 autant de fois que je le répéterai. Si je monte la voix, quel chiffre écrirez-vous?—J'écrirai le chiffre 2. Et la petite Yvette écrivit la dictée sans faute.

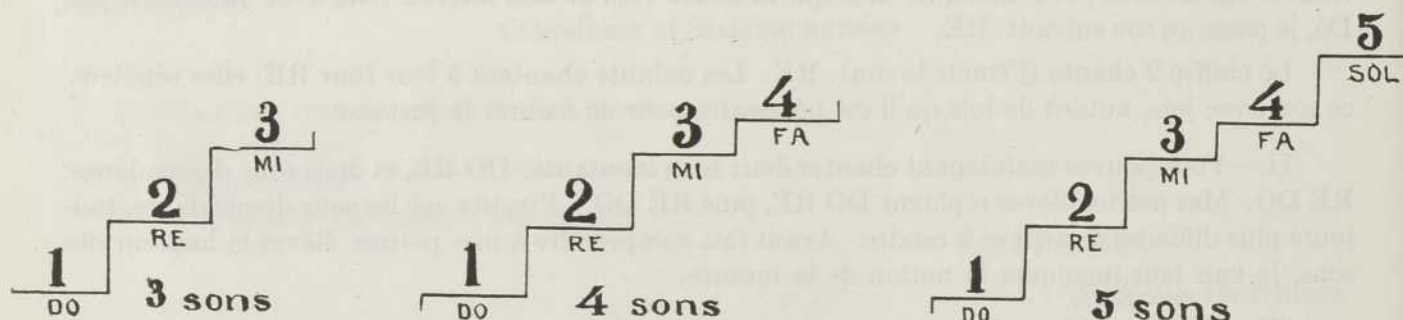
Monique ne sait pas faire ses chiffres. Alors je chante un son sur la syllabe Lo, et elle me répond en chantant le nom des notes.

Votre première leçon de chant a été un peu longue, mais n'empêche que vous avez été attentives comme de grandes filles. A demain, mes chères petites.

Au cours de cette première leçon (page 8), on a sans doute saisi le but spécial de chacun des exercices numérotés en chiffres romains:

- I Justesse du son.
- II Hauteur des sons.
- III Sons rythmés à deux temps.
- IV Vocalisation avec les sons de l'exercice du numéro III.
- V Étude des sons 1, 3, 5 qui doivent être chantés avec sonorité et les autres: 2, 4 à mi-voix.

Cette marche de l'étude des sons doit être suivie aussi pour les Exercices d'intonation des pages 10, 12, 14.



Remarques.—Avant de donner L'EXERCICE D'INTONATION, tracer le nombre de marches correspondant au nombre de son à étudier. Ne pas écrire le nom des notes au-dessous des marches: l'élève doit se guider sur les chiffres.

Après "L'EXERCICE D'INTONATION", page 10, faire solfier: JEUX MÉLODIQUES avec trois sons à la page 57, Cours préparatoire.

Après "L'EXERCICE D'INTONATION", page 12, faire solfier: JEUX MÉLODIQUES avec quatre sons à la page 57, Cours préparatoire.

Après "L'EXERCICE D'INTONATION", page 14, faire solfier: JEUX MÉLODIQUES avec cinq sons à la page 57, Cours préparatoire.

Au mois de novembre, nous tracerons la marche à suivre pour les EXERCICES D'INTONATION des pages 16, 18, 20, 22 de notre Cours préparatoire.

UNE SŒUR DE LA C. N.-D.

ENSEIGNEMENT RURAL

LEÇON DE CHOSES

Le lin

(Leçon donnée aux élèves de 1ère année de l'École normale de Ville-Marie)

BUT: Faire connaître les diverses opérations que doit subir le lin avant de devenir la toile du pays

DÉVELOPPEMENT

Marche à

suivre:

Nommez les plantes textiles. (chanvre, lin).

Revue

Aujourd'hui, nous allons étudier la plante textile qu'on appelle le lin et les diverses opérations qu'elle doit subir avant d'être transformée en toile.

Annonce

du sujet

Nature

Le lin est une plante dont la tige contient des fibres textiles. Cette tige, haute de deux pieds à deux pieds et demi, porte de petites feuilles épaisses, quelques fleurs d'un beau bleu qui font le plus bel effet au milieu de la verdure. Sous chaque fleur se forme une capsule remplie de semences appelées graines de lin. Ces graines sont très menues, aplaties, un peu allongées, de couleur brune, et luisantes. Les botanistes connaissent une centaine d'espèces de lin qui habitent surtout les régions tempérées du globe. L'espèce la plus connue est le lin vivace, à fleurs bleues, (celui que nous venons de décrire). Il croît dans les champs cultivés.

Nous le cultivons un peu dans notre région et nous le tissons pour en obtenir la toile du pays.

Questions

de contrôle

Qu'est-ce que le lin ? Comment se forment les graines ? Décrivez-les. Où croît le lin ?

Mais la fibre textile, contenue dans la tige du lin, avant d'être prête à tisser, nécessite beaucoup de soins, une longue préparation, et lorsque nous voyons un beau tissu de toile, il faut penser que cette étoffe a été l'objet d'un labeur difficile, pénible même, que chaque fil qui la compose, avant de passer dans les mains d'une fileuse, n'était qu'une masse de filaments qu'on avait obtenue après une somme de travail déjà considérable.

Voyons les différentes opérations par lesquelles doit passer cette tige avant de devenir le beau fil dont on fait la toile du pays.

Arrachage

Séchage

Battage

On arrache le lin et on l'étend sur place pour le faire sécher, après quoi on le lie en bottes et on l'entre dans la grange.

Lorsqu'il est convenablement desséché, on en fait sortir le grain en le battant au fléau. On met une planche sur les tiges afin de ne pas endommager la partie textile.

Questions

de contrôle

Comment sépare-t-on la graine de la tige ?

Rouissage

Les fibres textiles sont agglutinées par une matière ligneuse et gommeuse, la chènevotte, qu'il est essentiel de détruire avant de les séparer. Dans ce but on pratique d'abord le *rouissage*:

On étend les tiges sur une prairie pendant un mois et on les retourne fréquemment sans les mêler. Quand la chènevotte est assez amollie pour subir les autres opérations, le rouissage est terminé. Ce rouissage fait à la rosée s'appelle encore *rosage*. Le rouissage peut se faire par immersion, à la rivière, en quinze jours. Les lieux où l'on rouit le lin se nomment: *routoirs*. Lorsque le lin commence à fermenter il exhale une odeur très désagréable et très malsaine. Pour éviter cet inconvénient on se sert parfois d'eau chaude; le rouissage se fait plus vite et le lin devient plus blanc. Mais ici au pays, je crois que le rouissage se fait à la rosée.

- Questions de contrôle
Teillage
- Comment fait-on le rouissage ? Comment nomme-t-on les lieux où l'on rouit le lin ?
- Puis a lieu une deuxième opération, très importante: le *teillage*.
Le teillage à la main date des temps les plus reculés et c'est ce procédé que l'on suit encore dans nos campagnes. On choisit ordinairement pour ce travail un petit bocage. On y fait un *haloir* (fourneau) en pierre sèche, dans lequel on entretient du feu: on en recouvre une partie avec de petites perches sur lesquelles on étend le lin. Quand le lin est chauffé suffisamment, on broie la chènevotte. A cet effet, on place les tiges dans un outil appelé broie, espèce de couteau de bois mobile autour d'un point placé à l'une de ses extrémités. C'est le broyage du lin. Mais il reste encore quantité de parcelles de chènevotte attachée à la filasse. Pour les faire tomber, on frappe les fibres avec une palette en bois mince appelée *espade* ou avec une *racloire* en fer: cette opération s'appelle *espadage* ou *raclage*.
- Broyage
- Raclage
- Questions de contrôle
Peignage
- En quoi consiste le teillage ? Comment procède-t-on pour le broyage ? Que fait-on avec la racloire ?
- Mais les fibres de lin ne sont pas encore divisées ni assouplies. On procède donc au *peignage* du lin.
On bat la filasse avec des maillets pour l'assouplir. Pour diviser les fils, on la peigne à l'aide de cardes (peignes formés de pointes métalliques). On retire les parties courtes qui ne pourraient être utilisées que dans la confection de toiles grossières: c'est l'étope. Et les longs fils parviennent à cet état de souplesse et de finesse qui permet de les filer.
- Questions de contrôle
Filage et tissage
- A quoi sert la carde ? Pourquoi peigne-t-on la filasse ?
- Puis on file le lin comme la laine. (Je ferai filer). On la tisse au métier (Je ferai tisser). Et la frêle plante aux fleurs bleues est transformée en belle toile que l'on appelle toile du pays. Cette toile présente d'abord une teinte écruée qui disparaît par le blanchiment. A la campagne on lui fait subir patiemment un blanchiment qui n'use pas le fil: un lavage ordinaire suivi d'une bonne exposition sur pré et d'arrosages au soleil.
- Questions de contrôle
Utilités:
- Comment file-t-on le lin ? Comment se fait le blanchiment à la campagne ?
- Avec le fil de lin, on fabrique diverses sortes de toiles qui servent à confectionner des vêtements: habits d'enfants, bas, culottes, tabliers de ménage; linges de vaisselle, nappes, serviettes, linge de lit: draps, taies d'oreiller.
- a) fil.
- Questions de contrôle
b) étope
- Quelles sont les utilités du fil ?
- On utilise l'étope du lin pour les toiles grossières.
- Questions de contrôle
c) graine 1°
- Que fait-on avec l'étope ?
- La médecine emploie la graine de lin comme laxatif léger et s'en sert dans la préparation des tisanes. Réduite en farine, elle est employée sous forme de cataplasmes pour calmer les inflammations.
- 2°
- 3°
- En broyant la graine sous la meule, on en extrait une huile siccativ, c'est-à-dire, qui sèche très vite, que l'on utilise pour la peinture.
- Questions de contrôle
Morale
- A quoi sert la graine de lin ?
- 1°, 2°, 3°.
- Comme nous pouvons l'observer, tout dans le lin peut servir à quelque chose d'utile, et c'est depuis bien longtemps que l'homme peut tirer profit de cette plante. Son industrie remonte à la plus haute antiquité. Nous lisons dans le Lévitique que Moïse, par l'ordre de Dieu, revêtit le grand-prêtre Aaron d'une tunique de lin. N'est-il pas parlé dans l'Évangile de la femme forte qui sait filer le lin ?
- On dirait que le lin soit une plante bénie que Dieu a destinée à son culte. Dans

certaines contrées, on en confectionne des aubes, des rochets, des nappes, en un mot, des linges sacrés. Et le lin sacré prend place, sur nos autels, à côté de l'or et du vermeil. Quelle belle destinée que de servir aussi directement à glorifier Dieu ?

Quelle leçon pour nous dont l'âme, plus précieuse que le lin, ne devrait servir qu'à des œuvres voulues de Dieu. Ces œuvres, ce sont les travaux que notre devoir d'état nous impose chaque jour. Exécutons-les bien et si notre état nous donne la bonne fortune d'être ménagère dans la maison d'un cultivateur, travaillons le lin, mettons en pratique la leçon que nous avons apprise aujourd'hui.

VOCABULAIRE

capsule:	enveloppe sèche qui renferme des graines.
agglutiné:	(mot de même famille que glu, colle) rejoint et collé.
chènevotte:	matière ligneuse et gommeuse agglutinant les fibres textiles.
filasse:	amas de filaments tirés du lin et destinés à être filés.
étoupe:	filaments courts séparés de la filasse par le peignage.
routoir:	lieu où l'on rouit le lin lorsque le rouissage se fait par immersion.
haloir:	Foyer improvisé où l'on entretient le feu pour le teillage du lin.
broie:	espèce de couteau de bois mobile autour d'un point placé à l'une de ses extrémités.
espade:	palette de bois mince destinée à enlever les restes de chènevotte.
carde:	peigne à pointes métalliques.

TABLEAU SYNOPTIQUE

LE LIN

Nature:	plante contenant des fibres textiles.
longueur:	2 pi. à 2½ pi. fleurs bleues, feuilles épaisses.
1 Arrachage	
2 Séchage:	But: préparer les autres opérations.
3 Battage:	But: recueillir la graine de lin.
4 Rouissage	a) sur pré (rosage) b) à la rivière (routoir) But: amollir la chènevotte.
5 Teillage:	(Exposition à la chaleur). But: amollir davantage la teille et la chènevotte.
6 Broyage	(broie ou macque) But: briser la teille.
7 Raclage	(espade ou racloire) But: enlever les restes de chènevotte.
8 Peignage	(cardes) But: assouplir et diviser les fibres.
9 Filage:	au rouet comme la laine. But: obtenir un fil régulier et ténu.
10 Tissage:	au métier. But: obtenir la toile du pays.
Utilités:	a) fil: toiles (vêtements) b) étoupe: toile grossière. c) graine: 1 médecine: laxatif—tisane—cataplasmes. 2 peinture.

(Mai 1934).

LAURETTE BEAUSÉJOUR,

élève de 2^e année (cours élémentaire) de l'École normale de Ville-Marie.

PHRASÉOLOGIE ET COMPOSITION

I. Passons à la phrase interrogative-négative (1)

(Le SOLEIL complément, phrase simple)

- Les nuages ne voilent-ils pas le soleil ?
 La lune n'est-elle pas éclairée par le soleil ?
 Les moissons ne mûrissent-elles pas au soleil ?
 La nature ne fuit-elle pas le soleil ?
 Ne voyons-nous pas le soleil ?
 Nos appartements ne recevront-ils plus le soleil ?
 Les nuages n'obscurcissaient-ils plus le soleil ?
 La lune se montrait-elle au soleil ?
 Ne pouvons-nous pas regarder le soleil ?
 La science n'étudie-t-elle pas le soleil ?
 La chauve-souris ne pouvait-elle supporter le soleil ?
 Les Indiens n'adorent-ils pas le soleil ?
 L'aérostat n'atteindra-t-il pas au soleil ?
 Les oiseaux nocturnes ne fuient-ils pas le soleil ?
 La tristesse n'a-t-elle pas empêché de regarder le soleil ?
 Les ténèbres ne sont-elles pas dissipées par le soleil ?
 Ne convient-il pas de nommer le soleil ?
 Les fleurs ne tiennent-elles pas du soleil ?
 Ces nuages ne sont-ils pas traversés du soleil ?
 Les aveugles n'admireront-ils jamais le soleil ?
 Nos couleurs éclatantes n'éblouissent-elles pas au soleil ?
 Les enfants imprudents n'examinent-ils pas le soleil ?

II. Allongeons un peu la partie qui précède le verbe

- Aujourd'hui, les nuages de l'ouest ne voilent-ils pas le soleil ?
 La lune entière n'est-elle pas éclairée du soleil ?
 Ces moissons tardives ne mûriront-elles pas au soleil ?
 A l'automne, la nature ne fuit-elle pas le soleil ?
 L'hiver, ne voyons-nous pas le soleil ?
 En décembre, nos appartements ne recevront-ils plus le soleil ?
 Ce matin, à l'aurore, les nuages n'obscurcissaient-ils pas le soleil ?
 Ce matin, la lune ne se montrait-elle pas au soleil ?
 A l'œil nu, ne pouvons-nous pas regarder le soleil ?
 La science n'étudie-t-elle pas le soleil ?
 La chauve-souris lugubre ne pouvait-elle pas supporter le soleil ?
 Les Indiens de l'Amérique du Nord n'adorent-ils pas le soleil ?
 L'aérostat géant n'atteindra-t-il jamais au soleil ?
 Les oiseaux nocturnes: chouette, hibou, engoulevent ne fuient-ils pas le soleil ?
 Ce matin, une tristesse accablante ne m'a-t-elle pas empêché de regarder le soleil ?
 Les ténèbres les plus épaisses ne sont-elles pas dissipées par le soleil ?
 Parmi les êtres utiles ne convient-il pas de nommer le soleil ?

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de septembre 1934.

Même les fleurs cachées ne tiennent-elles pas du soleil ?
 Ces sombres nuages ne sont-ils pas traversés du soleil ?
 A leur sortie des entrailles de la terre, les yeux des mineurs ne clignent-ils pas au soleil ?
 Les pauvres aveugles n'admireront-ils jamais le soleil ?
 Après quelques minutes, les couleurs éclatantes n'éblouissent-elles pas au soleil ?
 Parfois les enfants imprudents n'examinent-ils pas le soleil ?

Frère ARSÈNE-LOUIS,

de l'I. C.

MÉTHODOLOGIE DE L'ANGLAIS

L'enseignement d'une langue vivante a pour but principal d'apprendre aux élèves à parler cette langue, à la lire et à l'écrire. Il comprend :

1. La formation phonétique;
2. L'enseignement du vocabulaire;
3. L'enseignement des formes verbales.

I.—FORMATION PHONÉTIQUE

A.—But:

Les exercices phonétiques ont un triple but :

1. *L'éducation de l'oreille et des organes vocaux.*

Ils apprennent à l'élève à reconnaître et à produire exactement :

- a) les sons de la langue étrangère, quant à la qualité et à la quantité;
- b) les articulations propres à cette langue, et celles qui diffèrent de leur correspondant français.

2. *La prononciation exacte des mots.*

Ils gravent dans l'oreille et dans les organes vocaux de l'élève chaque mot nouveau avec sa prononciation exacte et son accent tonique.

3. *L'entraînement au rythme de la phrase.*

Ils habituent l'élève à donner à la phrase anglaise son allure musicale propre, en atténuant certains accents toniques, pour ne laisser en pleine valeur que les syllabes accentuées des mots principaux.

B.—Remarques techniques:

1. Les exercices phonétiques sont nécessaires, surtout pendant la période d'initiation. Ils portent sur les difficultés de prononciation de la leçon du jour.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'Enseignement Primaire

**Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)**

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en
ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

LEÇON DE CHOSES ET EXERCICE D'INVENTION

Ce que coûte une chemise

Il y avait une fois, je ne sais plus bien dans quel pays, une pauvre veuve qui avait un fils, et ce fils, qui avait bon cœur au fond, mais qui était un vrai diable, lui donnait bien du mal. Il trouvait toujours moyen de revenir avec ses vêtements plus ou moins déchirés, et la bonne mère, qui aimait qu'il ne fût pas déguenillé, ne savait comment y suffire.

Elle travaillait tout le jour pour gagner son pain et celui de l'enfant; et, le soir venu, au lieu de se reposer comme elle en aurait eu besoin, elle travaillait encore pour réparer les accrocs de la blouse ou du pantalon. Bien souvent elle avait grondé le petit vaurien comme grondent les mères, avec des caresses; mais rien n'y faisait. Le gamin promettait d'être plus soigneux, et le lendemain il recommençait.

Un jour, cependant, qu'il avait voulu atteindre un nid perché tout en haut d'un arbre, au risque de se casser dix fois le cou, il revint dans un tel état qu'il en était honteux lui-même. Tout ce qu'il avait sur lui était en lambeaux... jusqu'à sa chemise.

Cette fois la bonne mère ne dit rien, mais de grosses larmes lui vinrent aux yeux, et l'enfant, qui les vit, s'en alla coucher le cœur gros, car il aimait sa mère et sentait bien qu'il était coupable. Aussi il dormit mal et s'étant par extraordinaire réveillé au milieu de la nuit, il fut tout surpris de voir de la lumière dans la chambre, et dans un coin, une femme qui cousait, tête baissée et la figure ridée par la fatigue et le chagrin: c'était sa mère.

On dort toujours à cet âge; il se rendormit, mais ce qu'il avait vu l'avait frappé, et tout en dormant, il vit se dérouler devant ses yeux la scène que voici:

D'abord il vit un champ, et dans ce champ un homme qui, poussant devant lui un cheval et tenant en main la charrue, traçait péniblement un long sillon. Il faisait chaud, le soleil de midi jetait ses rayons, et l'homme courbé sur sa tâche avait le front ruisselant de sueur. "Que faites-vous donc là, dit l'enfant, et pourquoi vous donnez-vous tant de mal?" — Mon ami, répondit l'homme, je laboure la terre pour semer le chanvre; c'est une rude besogne, comme tu le vois; mais il faut bien la faire pour que les petits enfants aient des chemises".

Un instant après un autre homme parut porteur d'un grand tablier tout rempli de graines et qui lui pesait bien fort sur les épaules. Et cet homme allait et venait, puisant de la main droite dans le tablier qu'il soutenait de la main gauche, et jetant autour de lui, à toutes volées, ce qu'il avait puisé. Et l'enfant lui demanda comme au premier ce qu'il faisait et il lui répondit: "Je sème le chanvre; ce n'est pas tout plaisir, comme tu le vois, mon ami, mais il faut bien le faire pour que les petits enfants aient des chemises".

Puis ce furent des gens qui vinrent au milieu du champ couvert de hautes tiges, arracher ces tiges pour en faire des bottes qu'ils allèrent plonger, en les couvrant de pierres, dans une mare voisine; puis ils vinrent les retirer à demi pourries, et les rangèrent pour les sécher. Et l'enfant, continuant ses questions: "Nous cueillons le chanvre, lui dirent-ils, et nous le préparons pour que la filasse se dégage du bois et nous le faisons sécher pour qu'on puisse le préparer; cela certes donne du mal, mais il faut bien s'en donner pour que les petits enfants aient des chemises".

Ensuite l'enfant vit des jeunes filles qui frappaient les tiges avec des morceaux de bois et faisaient voler un nuage de poussière blanche qui les prenait à la gorge et les faisait tousser. Elles paraissaient souffrir de ce pénible travail, elles étaient pâles et l'enfant leur demanda ce qu'elles faisaient et pourquoi elles compromettaient ainsi leur santé. Elles répondirent: "Oh! c'est une opération bien dure, en vérité, et nous aimerions mieux nous en passer, mais c'est le seul moyen de détacher ces grands filaments avec lesquels on fait le fil, et il faut bien le faire pour que les petits enfants aient des chemises".

Enfin ce furent de vieilles femmes qui tournaient la filasse autour de leur fuseau pour en faire du fil, et des machines que conduisaient des hommes et des enfants, et des tisseurs devant leurs métiers faisant la toile, et après tout cela, dans le coin d'une chambre, la nuit, à la clarté d'une bougie, une femme cousant et recousant, les joues creuses et les yeux obscurcis par les larmes.

L'enfant s'éveilla; il alla embrasser sa mère, car il avait compris; il savait maintenant ce que coûte une chemise et combien il a fallu de peines et de soucis pour procurer au plus petit d'entre nous ce modeste morceau de toile.

L. G.

DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, le 25 août 1934.

Monsieur le Principal,

Le nouveau programme des écoles normales de garçons, qui est réparti sur cinq années, a été approuvé par le Comité catholique à ses dernières réunions. Il s'agit maintenant de mettre ce nouveau programme en vigueur sans commettre d'injustice envers les élèves qui ont commencé le cours normal, ancien régime.

Après avoir consulté les intéressés et les officiers supérieurs de mon département, et avoir étudié la question avec soin, voici la marche que nous croyons devoir vous tracer pour l'application du nouveau programme:

La première année du nouveau programme a été mise en vigueur en 1933-34; les élèves qui ont suivi cette année entreront en deuxième année, nouveau régime, en septembre prochain et, en juin 1935, recevront le nouveau brevet élémentaire d'enseignement primaire, s'il y a lieu.

Ceux qui ont reçu, en juin dernier, le brevet élémentaire, ancien régime, entreront, en septembre 1934, dans le cours supérieur, ancien régime, et recevront un brevet supérieur en juin 1935, s'il y a lieu.

Ceux qui reviendront à l'école normale avec ce brevet supérieur, entreront dans le cours supplémentaire, ancien régime, et recevront à la fin de l'année 1934-35, s'il y a lieu, un brevet supplémentaire.

Mais en septembre 1935, les porteurs du brevet élémentaire entreront dans la troisième année du nouveau programme, cours complémentaire, et recevront un brevet complémentaire d'école primaire, s'il y a lieu, en juin 1936. Le brevet supplémentaire, en juin 1936, sera décerné pour la dernière fois.

En 1936-37: brevet élémentaire et brevet complémentaire, nouveau régime, et première année du nouveau brevet supérieur.

En 1937-38, les trois nouveaux brevets seront en vigueur, savoir: le brevet élémentaire d'école primaire (après deux ans); le brevet complémentaire d'école primaire (après trois ans) et le brevet supérieur d'école primaire (après cinq ans), tenant compte que la première année du cours est entrée en vigueur en 1933-34.

Monsieur le Principal, je compte sur votre collaboration ainsi que sur celles de vos professeurs pour tirer le meilleur profit du nouveau programme des écoles normales de garçons.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Principal,

Votre tout dévoué,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

PROGRAMME DES EXAMENS

Vu la direction donnée ci-dessus par le Surintendant de l'Instruction publique, les examens du Bureau central pour juin 1935 se feront d'après le programme ancien des écoles normales de garçons et le programme actuel des écoles normales de filles, qui n'a subi aucune modification.

ENGLISH LITERATURE

(June, 1935).

Elementary Diploma:—"The Legend of Sleepy Hollow", and "The Vision of Sir Launfal".

Superior Diploma:—"The Merchant of Venice" and "Julius Caesar".

M. J.-N. MILLER

Au Conseil de l'Instruction publique

Une belle nomination

Voici l'arrêté en conseil nommant M. J.-N. Miller, ancien instituteur, ancien inspecteur d'écoles, ancien secrétaire du Bureau central et ancien Secrétaire du Département de l'Instruction publique de la Province de Québec, membre du Conseil de l'Instruction publique.

"L'Honorable Secrétaire de la province, dans un mémoire en date du 29 août 1934, expose:

"Considérant les dispositions de l'article 21 des Statuts refondus, Québec, 1925;

"Considérant qu'un nouveau diocèse (Saint-Jean) vient d'être créé et que l'Évêque de ce diocèse a été nommé en la personne de Son Excellence Mgr Forget, qui fait partie *ex-officio*, du Conseil de l'Instruction Publique.

"L'Honorable Secrétaire de la Province, reconnaissant les services éminents rendus à la cause de l'éducation par M. J.-N. Miller et désireux de lui prouver sa reconnaissance, recommande qu'il soit nommé membre du Conseil de l'Instruction publique."

BIBLIOGRAPHIE

MORCEAUX CHOISIS *d'auteurs canadiens*, par Mgr Camille Roy, Montréal, éditions Beauchemin. Très joli volume de 443 pages.

LES MOTS, LES PROPOSITIONS ET LA PHRASE, *étude analytique du langage*, par Ernest Ouellet. Éditeur: librairie Granger Frères, Montréal.

LES AMICALES FÉMININES CATHOLIQUES, par M. l'abbé Georges Thuot, principal de l'École normale de Saint-Jérôme. Brochure de 16 pages remplie d'idées saines et de fortes pensées, publiée à l'Œuvre des Tracts, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Le bien d'autrui tu ne prendras . . .

Biens d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient.

Biens d'autrui tu ne convoiteras pour les avoir injustement.

Ces deux commandements regardent la vie sociale qu'ils facilitent en recommandant d'observer toute justice; le septième commandement défend de faire tort au prochain dans ses biens; il protège donc la propriété comme bien légitime de l'homme: "Au Seigneur, nous dit David, appartient la terre et toute sa plénitude".

Mais Dieu a donné la terre aux hommes. Le droit de posséder est indispensable au maintien de la famille et de la société; c'est un droit reconnu de tout temps, dès l'origine du monde et chez tous les peuples.

Chaque homme a donc droit de propriété sur ce qui lui appartient légitimement; ce droit peut être restreint pour certaines personnes, comme pour les mineurs, les femmes mariées, non qu'elles perdent le droit de posséder, mais il est, pour elles, subordonné à celui d'autrui.

Les sociétés civiles ou religieuses ont aussi le droit de posséder.

L'homme peut entrer en possession légitime d'une chose de cinq manières principales:

1° Par *l'occupation*; la prise de possession d'une chose qui n'a pas de possesseur connu, est un titre légitime de propriété, pourvu qu'on ait l'intention de s'en emparer, qu'on ait manifesté cette intention et qu'aucune loi ne s'y oppose; les objets qu'on peut ainsi posséder sont: les animaux, les trésors cachés, les choses récemment perdues si, après recherches diligentes, on ne peut en retrouver le propriétaire, les biens abandonnés et les biens vacants.

2° Par *l'accession*; tout ce qui vient ou provient des objets possédés, comme les fruits, les plantes, les petits des animaux.

3° Par la *prescription*; manière d'acquérir la propriété d'une chose ou de se libérer d'une obligation par une possession non interrompue et de longue durée. Les choses sacrées ne peuvent être susceptibles de prescription.

4° Par la *succession* ou héritage qui transmet les biens d'un parent mort à ses plus proches parents, d'après les règles fixées par l'État, ou à ceux auxquels la possession en est déterminée par testament.

5° Par les *contrats*, qui sont une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent à remplir certaines conditions ou à leur transmettre immédiatement le droit de propriété; tels sont les contrats de vente, de mariage, etc. Pour être valide, le contrat doit être consenti, libre et délibéré.

Le septième commandement nous défend tout ce qui peut violer le droit de propriété et nous oblige à réparer les injustices commises.

Donc, ce commandement défend le vol qui consiste à prendre directement le bien d'autrui ou à le retenir injustement. Quand on prend injustement le bien d'autrui en cachette, avec ou sans effraction, c'est le simple larcin; il devient sacrilège quand il s'agit d'une chose sainte ou d'une chose profane dérobée dans un lieu saint.

Quand on enlève le bien du prochain sous ses yeux, avec violence, c'est la *rapine*.

Quand on n'emploie pas le temps payé, comme font quelquefois les ouvriers, les domestiques, qu'on empiète sur le terrain du voisin, que l'on trompe dans les ventes, cela s'appelle la *fraude*, comme aussi quand on achète une marchandise volée.

La *tromperie* dans les contrats, dans les jeux est encore une sorte de vol.

L'*usure*, qui consiste à prêter à intérêts trop élevés, les *procès injustes* qui font tort au prochain, enfin, *toute injustice*, de quelque nature qu'elle soit, est défendue par le septième commandement qui nous défend non seulement de prendre, mais encore de garder et de retenir le bien d'autrui; ce qui a lieu quand on ne paie pas ses dettes, qu'on ne restitue pas un objet volé, qu'on ne répare pas le dommage causé au prochain.

Le *dixième commandement* nous défend d'avoir même le désir de commettre une injustice; celui qui médite le vol dans son cœur et qui ne parvient pas à l'accomplir est aussi coupable que celui qui vole réellement.

Ce commandement nous défend aussi l'envie par laquelle on se réjouit du mal qui arrive au prochain et on s'attriste du bien, comme si ce bien ou ce mal pouvait augmenter ou diminuer le nôtre! Il est encore défendu de souhaiter du mal à notre prochain dans son âme, dans son corps ou dans ses biens.

Ces deux commandements nous obligent à réparer le tort fait au prochain; on doit réparer le vol en restituant ce qui a été volé ou l'équivalent; le vol ne peut être absous qu'après la ferme promesse de restitution, à moins qu'on ne soit dans l'impossibilité morale de l'accomplir. Le dommage ou le tort fait au prochain doit se réparer le plus tôt possible; quand le coupable n'a pas su réparer par lui-même, l'obligation passe à ses héritiers, en ce qui concerne les biens de la fortune.

En défendant la propriété privée, ces deux commandements condamnent le socialisme et le communisme, systèmes impies qui, en demandant une nouvelle distribution de biens égale entre chacun, bouleversent les lois de la Providence, sont fatals à la société qu'ils détruisent de fond en comble, et sont absurdes, puisqu'ils poursuivent un rêve irréalisable: "Vous aurez toujours des pauvres parmi vous", a dit Notre-Seigneur. C'est pourquoi la Religion enseigne aux riches qu'ils sont les trésoriers de Dieu sur la terre et qu'ils doivent secourir leurs frères; et aux pauvres, qu'ils doivent respecter la fortune du riche et ne pas porter envie aux biens du prochain.

FIDELES.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

INVENTION ET VOCABULAIRE:—Faire trouver des *noms*, des *adjectifs* et des *verbes* se rapportant à la *cuisine*, à la *salle à manger*, à la *chambre à coucher*.

NOMS.—Cuisine, cuisinière; poêle, tuyau; fourneau, foyer, table, buffet, torchons; évier, cuvette; batterie de cuisine, casserole, marmite, plat, assiette... Salle à manger, glace, tableaux, cheminée, pelle, pincettes, électricité; chaises, table, tapis, nappe, buffet, vaisselle... Chambre à coucher, couchette, chiffonnier, commode, literie, sommier, matelas, traversin, canapé, crucifix, etc., etc...

ADJECTIFS.—La *cuisine* propre, claire, le

fourneau noir, poli, brillant... la marmite grande, profonde... son contenu odorant, appétissant, nourrissant... La chambre spacieuse, aérée, gaie, ensoleillée, coquette... la salle fraîche, spacieuse... le lit douillet, chaud, confortable, large... le buffet vaste, solide, verni... le linge blanc, fin, parfumé... la table ronde ou carrée... les portes pleines ou vitrées...

VERBES.—Entretenir, soigner, orner, embellir, rendre coquet *son intérieur*; essuyer, faire briller, reluire *le fourneau*; nettoyer, laver, lessiver, faire sécher, repasser, reprendre, raccommoder *le linge*; frotter, balayer le plancher, cirer le parquet.

DICTÉES

I

LES PETITS POULETS

En juin dernier, maman m'avait confié huit petits poulets. Ils étaient couverts de *duvet* et ronds comme des *pelotes*. Les uns étaient noirs et blancs, les autres jaunes. Ils couraient autour de leur mère en poussant de petits cris *aigus*, et se rassemblaient quand elle les appelait. Ils étaient très obéissants, mes petits poulets.

EXERCICES

Construire quatre phrases où entreront chacun des mots *poulet, plume, œuf, cheval, neveu*; deux fois au singulier, deux fois au pluriel.—Conjuguer oralement aux trois temps le verbe *lire*, le verbe *écrire*.

II

LA LAINE

Le mouton a de la laine sur le dos. On coupe cette laine chaque année, et on la dégraisse. Avec cette laine, des métiers fabriquent des tissus: ce sont des lainages; ils servent à faire de chauds vêtements.

ÉLOCUTION.—Quel est l'animal qui fournit la laine?—Quand coupe-t-on cette laine?—Pourquoi la dégraisse-t-on?—Que fabrique-t-on avec la laine?—Comment appelle-t-on les tissus fabriqués avec de la laine?—A quoi servent les lainages?

MOTS.—Mouton, brebis, agneau, bélier.—Dos, dossier; remarquer *s*, même au singulier.—On coupe: cette opération s'appelle... la tonte.

—Dégraisser, graisse, engraisser.—Les machines employées s'appellent... métiers à tisser, d'où tissu, tissage, tisserand.

GRAMMAIRE.—Copie des mots qui ont des accents.—Pourquoi *ent* aux verbes *fabriquent, servent*?—Trouver des mots au pluriel.

RÉCITATION

LE PINSON ET LA PIE

Apprends-moi donc une chanson,
Demandait la bavarde pie,
A l'agréable et gai pinson,
Qui chantait au printemps sur l'épine fleurie.
—Allez, vous vous moquiez, ma mie;
A gens de votre espèce, ah ! je gagerai bien
Que jamais on n'apprendra rien.
—Eh quoi ! la raison, je te prie ?
— Mais c'est que pour s'instruire et savoir bien
Il faut savoir bien écouter chanter
Et babillard n'écoula de sa vie.

Mme DE LA FERRANDIÈRE.

RÉDACTION

MON PLUMIER

Idées à développer

Formes, usages, divisions de l'intérieur, le couvercle.

DÉVELOPPEMENT

Mon plumier est une sorte de petit coffret. Je m'en sers pour ranger mes crayons, mon porte-plume, ma gomme et mes plumes. Aussi, cette boîte est plus longue que large. Elle est en bois verni. L'intérieur est divisé en trois compartiments. Dans le plus long, je serre mes crayons et mon porte-plume; dans les deux autres, ma gomme et mes plumes.

Je viens de fermer mon plumier. Je regarde maintenant son couvercle: il est orné d'un groupe de fleurs roses finement peintes.

Mon plumier est à la fois bien commode et bien joli.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Invention.—Répondre aux questions: Pourquoi les ruisseaux sont-ils gelés en hiver? (*parce*

qu'il fait froid)—Pourquoi le chien a-t-il mordu Léon? (*parce que Léon le tourmentait*)—Pourquoi Lucie ne sait-elle pas ses leçons? (*parce qu'elle ne les apprend pas*)—Pourquoi Robert a-t-il manqué le train? (*parce qu'il s'est levé trop tard*)—Pourquoi Louise ne trouve-t-elle jamais ses affaires? (*parce qu'elle ne les range pas*)—Pourquoi dit-on souvent en été: il va pleuvoir? (*parce que le ciel est couvert de nuages*)—Pourquoi mettez-vous votre capot en hiver? (*pour ne pas m'enrhumer et avoir froid*).

Modèle du devoir.—Les ruisseaux sont gelés en hiver, *parce qu'il fait froid*.—Le chien a mordu Léon, *parce que Léon le tourmentait*, etc.

DICTÉES

I

LES ASSAISONNEMENTS

Le sel ne se trouve pas partout, il faut l'extraire de l'eau de la mer en la faisant évaporer au soleil, ou l'arracher de certaines montagnes. Le poivre nous vient des Indes; le sucre se retire, par des procédés assez difficiles, soit de la canne à sucre, soit de la betterave; soit de l'érable; l'huile sort de certains fruits, de l'olive, des noix, de la graine de choux ou de divers arbres; le beurre nécessite l'élevage de nombreux troupeaux qui nous donnent leur lait.

Explications.—*L'extraire*, le tirer dehors; traire et tirer veulent dire la même chose—*évaporer*, partir en vapeur—*le poivre*, c'est la graine d'une plante qui le fournit—*des Indes*, grande presque île du sud de l'Asie—*procédés*, moyens de faire quelque chose—*canne à sucre*, sorte de roseau cultivé dans le sud des États-Unis et dans les Antilles—*nécessite*, rend nécessaire. Le sucre de betteraves est surtout fabriqué en France.

Conversation.—Quel verbe signifie: mettre du sel?—Comment appelle-t-on les viandes et poissons conservés avec du sel?—Les endroits où l'on fait évaporer le sel de la mer? (marais salants).—Quel nom donne-t-on à des légumes crus ou cuits, assaisonnés avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre?—Comment est le poivre?—Que vous arriverait-il si vous en respiriez?—Avez-vous déjà vu du poivre avant qu'il ne soit moulu?—Comment était-il?

II

LA DISCRÉTION

La discrétion est une qualité qui double le prix des autres: n'abuser de

rien, garder le silence, se retirer à propos et ne rien répéter de ce que l'on entend dire, à moins que l'on y soit contraint pour l'amour de la vérité, voilà de quoi se compose la discrétion.

On est *indiscret* lorsque, par ses questions, on oblige les gens qui ne veulent pas être impolis, soit à vous dire des choses qu'ils auraient préféré garder pour eux, soit à chercher un *biais* pour éviter de vous répondre, ce qui, dans tous les cas, est fort désagréable.

Chercher à savoir ce qu'on vous cache, écouter ce que l'on dit à *voix basse*, lire les *papiers* qu'on laisse traîner; à *bien plus forte raison* ouvrir les lettres qui ne vous sont pas adressées, sont des actions honteuses qui vous font mépriser; à *vrai dire*, cela ressemble beaucoup à un *vol*. *Voler* un secret ou voler un objet sont deux actions *analogues*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Qui double le prix, qui donne aux autres qualités plus de valeur, qui les fait apprécier davantage.—*On, l'on*. Le pronom indéfini *on* dérive du latin *homo*, *l'on* de ce même mot précédé de l'article. Il n'existe donc aucune différence entre ces deux formes et *l'* n'est pas une lettre euphonique. On peut employer ces deux expressions indifféremment. Cependant, il vaut mieux se servir de *l'on* après un mot finissant par une voyelle, sauf les cas où après lui vient un des mots *le, la, les*. Ex.: *Si l'on prend; si on le prend*.—Quel est le subst. qui exprime l'amour de la vérité? *vérité*.—Y a-t-il une différence de sens entre les adjectifs *vrai, véridique*?—*Biais*, (de *bis* deux et *facies*, faces) presque toujours désigne la direction oblique. Ici il est synonyme de détour, phrase détournée; sans nier, sans refuser de répondre, la personne *mise au pied du mur* par l'indiscret, détourne la conversation par une réponse à deux sens.—*Ce qui, ce que l'on*. Faire remarquer ces réunions de pronoms, les analyser.—*A voix basse*, l'action de parler à voix basse s'exprime quelquefois par un seul mot—*murmurer, marmotter, balbutier*.—*Papiers*. L'origine de ce nom? *papyrus*.—Ses divers sens dans: *papiers d'affaires, papier-monnaie, papiers en règle*, être dans les *petits papiers* de quelqu'un?—*Voler*; ici prendre, s'approprier injustement. Ce mot a la même origine que son homonyme *voler*, se soutenir en l'air. *Voler*, s'employait en fauconnerie pour désigner l'action des oiseaux dressés à la poursuite du gibier: *Le faucon vole la perdrix*, par extension il s'est appliqué à l'action de dérober commise

en tous les cas, et n'est plus guère aujourd'hui qu'employé dans ce sens comme verbe actif.—*Analogues.* Qui ont de la ressemblance, de l'analogie.

EXERCICES ÉCRITS

Souligner les pronoms relatifs d'un trait, les pronoms indéfinis de deux traits.—Expliquer les expressions: à plus forte raison, à vrai dire.—Quelques mots ne sont-ils pas, suivant les cas, substantifs, adjectifs indéfinis, pronoms indéfinis? Composer quelques phrases où ces mots seront employés avec leurs natures différentes.—Chercher les mots de la famille de *discret*.—Expliquer le proverbe: *La parole est d'argent, mais le silence est d'or.*

RÉCITATION

UN SONGE

Le laboureur m'a dit en songe: Fais ton pain,
Je ne te nourris pas, gratte la terre et sème.
Le tisserand m'a dit: Fais tes habits toi-même.
Et le maçon m'a dit: Prends la truelle en main.

Et seul, abandonné de tout le genre humain,
Dont je traînais partout l'implacable anathème,
Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,
Je trouvais des lions debout sur mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle:
De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
Les métiers bourdonnaient, les champs étaient
semés;]

Je connus mon bonheur, et qu'au siècle où nous
sommes]
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes;
Et, depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

SULLY PRUDHOMME (*Les Épreuves*).

EXERCICES

1° Analyser brièvement le texte en insistant sur cette idée: nous profitons *du labeur des autres hommes*. Faire réfléchir les enfants au nombre d'ouvriers dont le travail est nécessaire pour la satisfaction de leurs besoins de la journée.

2° *Réflexion.*—Le bien-être dont nous jouissons est le résultat des longs efforts de nos ancêtres. Manifestons-leur notre reconnaissance en conservant les biens spirituels et matériels qu'ils nous ont légués: l'esprit chrétien, les traditions familiales, la paroisse catholique, l'amour de la terre, le culte de la patrie canadienne.

RÉDACTION

Ecrivez à votre grand'mère en lui envoyant votre photographie pour sa fête.

—
Chère grand'mère,

Je suis très heureuse de venir vous présenter tous mes meilleurs vœux de

bonheur et de santé à l'occasion de votre fête. Votre nom est dans toutes mes prières, chère bonne maman, mais ce matin en particulier j'ai demandé au bon Dieu beaucoup de grâces pour vous, et surtout je lui ai demandé de vous garder longtemps à notre tendresse. Que deviendrait votre petite-fille sans vous?

Je ne savais pas quoi vous offrir pour votre fête, chère bonne maman, car vous devez être fatiguée des petits ouvrages que je vous confectionne régulièrement. Maman vient de faire faire mon portrait, alors j'ai pensé que vous l'aimeriez, et ainsi votre petite-fille viendra presque réellement (une photographie c'est presque la personne) vous dire: grand'mère, je vous aime beaucoup et je vous présente tous mes vœux de bonne fête. Me reconnaissez-vous bien? On dit que j'ai grandi depuis le retour des vacances et j'en suis ravie.

Papa et maman me chargent de tous leurs vœux affectueux pour vous, et moi je vous embrasse comme je vous aime, c'est-à-dire bien fort.

Votre petite-fille dévouée,

MADELEINE.

COURS SUPÉRIEUR

VOCABULAIRE

Enrichissons notre vocabulaire.—a) *SYNONYMES.*—*Assembler* et *rassembler*, idée commune: réunir, mettre ensemble. *Différence:* on *assemble* les personnes ou les choses peu éloignées, celles qu'on a sous la main. On *rassemble* celles qui sont éloignées et que l'on est obligé de faire venir de loin. On *assemble* des amis, s'ils sont de la même ville; on les *rassemble*, s'ils viennent de provinces différentes.

b) *HOMONYMES.*—*Forêt.* Les *forêts* du Canada sont justement renommées.

Je cherche vainement le *foret*.

Nous l'avons aperçu qui *forait* avec difficulté une planche de chêne.

c) *FAMILLE DE MOTS.*—*Réunion*, vient du latin *unus*=un, unir, uni, unité, union, unioniste, uniment, unique, unanime, unanimité, unanimement, unifier, unification, uniforme, uniformité, uniformément, uniformiser, unitaire, univers, universel, universellement, universalité, université, universitaire, désunir, désunion, réunir, réunion, communion.

Définit ces mots après les avoir trouvés; les faire entrer dans une phrase.

d) ASSOCIATION D'IDÉES.—Chercher dix mots ou expressions évoqués par chacun des mots suivants: école, église, magasin.

(e) Chercher dix mots exprimant une réunion d'objets: assemblage, groupe, association, faisceau, touffe, gerbe, tas, sac, paquet, main, rame, douzaine, liasse, pile, colonnade...

Chercher dix mots désignant l'endroit où l'on groupe des objets: musée, vitrine, armoire, bibliothèque, classeur, casier, fichier, grenier, bahut, resserre, garde-meuble, consigne...

EXPRIMONS-NOUS CORRECTEMENT.—Quelle différence y a-t-il entre: réunion et assemblage; tas et faisceau: liasse et pile?

A l'aide des mots trouvés en (e), formez des adjectifs que vous placerez dans une phrase: faisceau, fasciste; touffe, touffu; pile, empilé, etc.

Cherchez une comparaison s'appliquant à un groupe d'objets: réunion de ruches, des tas de bois, des monceaux de sable, des barques amarrées, etc.

DICTÉES

I

LA LANGUE FRANÇAISE

Elle est harmonieuse, elle est douce à l'oreille; elle se prête tour à tour à exprimer les sentiments les plus fiers ou les nuances les plus fines de l'esprit et du cœur. Depuis la causerie la plus simple, jusqu'à la poésie la plus haute, jusqu'à la passion la plus ardente, elle sait tout dire: elle a la grâce et la majesté. Mais elle possède encore une qualité supérieure à toutes celles-là, elle est claire, nette et précise.

GRAMMAIRE.—Conjuguer être aux modes conditionnel et impératif.—Quelle est la fonction des noms de la première phrase?—Combien y a-t-il de propositions dans la dernière phrase? Trouver le verbe et le sujet de ces deux propositions.—Conjuguez avoir à tous les temps du mode indicatif.

EXPLICATIONS.—Langue: corps charnu situé dans la bouche; il est allongé, mobile et sert à la parole, la dégustation et à la déglutition. Il est question dans la dictée de l'idiome, c'est-à-dire du langage propre aux peuples de langue française.—Harmonieuse: les sons de la langue française produisent une mélodie agréable.—Douce à l'oreille: elle flatte l'oreille, lui plaît.—Se prête: elle peut exprimer facilement.—A exprimer: à rendre.—Sentiments: impressions, connaissances intimes.—Causerie: conversation familière.—Poésie: l'art de faire des vers. Ici ce mot indique une grande élévation du style.—La grâce: l'agrément, elle plaît.—La majesté: la grandeur.—Claire: facile à comprendre.—

Nette: elle n'a rien de confus.—Précise: exacte, formelle, concise, ne disant que ce qu'il faut.

QUESTIONS.—Quelles sont les qualités de la langue française?—Quelle est sa qualité supérieure?

II

LE VRAI MOYEN DE JUGER SI UNE ACTION EST BONNE OU MAUVAISE

Je veux savoir si j'ai le droit de vendre à quelqu'un un objet de mauvaise qualité en lui cachant ses défauts et en le lui faisant payer très cher. Que dois-je faire? Me figurer que c'est moi qui deviens l'acheteur au lieu d'être le marchand. Trouverais-je bien que le marchand me trompe ainsi? Non. C'est ce que j'allais faire envers lui. Je ne le ferai pas; ce serait mal. Je ne peux pas raisonnablement souhaiter que les autres me fassent ce que j'allais leur faire! Que c'est simple et que c'est clair! Si je peux dire en toute sincérité: "Il est à souhaiter que tout le monde agisse comme j'agis en ce moment", je suis certain d'être dans la bonne voie.

QUESTIONS.—1. Expliquer les expressions: en toute sincérité; être dans la bonne voie.

2. Analyse des mots: que les autres me fassent.

3. Citer six mots de la famille de clair.

RÉPONSES.—1. En toute sincérité: véritablement, du fond du cœur.—Être dans la bonne voie: faire le bien, suivre le chemin du devoir.

2. Que, conj. de sub., unit souhaiter à la sub. les autres...;

les autres, pron. ind., masc. pl., suj. de fassent;

me, pron. pers., 1^{ère} pers. du masc. sing., compl. d'attr. de fassent;

fassent, verbe faire, forme act., sens trans., mode subj., temps présent, 3^e pers. du pl., 3^e gr.

3. Clarté, clairement, éclairer, éclairage, éclaircir, éclaircissement.

RÉCITATION

ESPOIR EN DIEU

Je ne suis pas de ceux qui pensent que la vie Est faite de chimère en sa réalité;
Je ne suis pas de ceux qui, de haine ou d'envie,
Ne savent plus chérir la Gloire et la Beauté.

Je ne suis pas de ceux qui vivent sur la terre
Tout comme si la mort n'allait jamais venir;
Je crois en l'Éternel et songe au grand mystère
Du Dieu qui nous attend au seuil de l'avenir.

Je sais bien que les fleurs ne durent qu'une
 Que les parfums aimés n'embaument pas tou-^{aurore,}
 jours;
 Qu'instable est la tribune où le Monde péroré
 Et que courte sera la trame de mes jours.

Je sais que finira la fragile matière
 Et que bientôt le genre humain sera compté
 Mais l'âme franchira les murs du cimetière
 Pour jouir ou pour souffrir pendant l'Éternité.

Je sais bien que le Juge est puissant et austère,
 Que Sa justice est droite et Son courroux vain-^{queur.}
 Mais je sais qu'Il est doux et qu'Il aime la terre,
 Qu'Il pardonne et qu'Il est doux et humble de
 cœur.

Je sais bien qu'Il est né pour nous dans une
 crèche,
 Qu'Il nous a tout donné. Son sang et Sa sueur.
 Je sais les mots d'amour que Son Verbe nous
 prêche
 Et j'attends tout de Lui, car Il est le Seigneur !
 "ISABELLE DE FRANCE".

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

DÉVELOPPEMENT

Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! c'est dire vrai, car nos plus grands fleuves, à leur source, ne sont qu'un filet d'eau qui se grossit peu à peu parce qu'il reçoit d'autres ruisseaux. Peu à peu, le cours d'eau grossit, il est petite rivière, puis grande rivière, à mesure que ruisseaux et rivières lui versent leur tribut.

Ainsi toujours dans la vie. Ainsi, pour l'économie ou pour la dépense, un sou épargné en appelle un autre. On les met dans sa tirelire et, à chaque occasion, père, mère, grands parents, oncles et parrains grossissent le trésor. On change le cuivre en argent, l'ar-

gent en or. Enfin, on est assez riche pour une dépense utile qu'on n'aurait jamais cru être en état de faire quand on en était à son premier sou. Si cependant on avait dépensé ce premier sou en réglisse ou en billes, et que chaque sou reçu fût parti d'une manière semblable, jamais on eut possédé ni pièces d'argent, ni pièces d'or. Jamais on eut déposé fièrement, sur la caisse du magasin, le prix d'un vêtement neuf ou d'un livre utile et intéressant.

Ainsi pour le savoir et pour la vertu. Ce n'est pas en un jour qu'on s'instruit. C'est en s'enrichissant chaque jour d'une parcelle de science, sous forme de quelques pages apprises, de quelques lignes tracées. . . et les pages s'ajoutent aux pages et les lignes aux lignes, ou plutôt les faits aux faits, les règles aux règles; enfin, on sait ce qui est nécessaire pour tenir dans le monde la place qui nous est réservée. Et si, un jour, par paresse, un autre par légèreté, un troisième par indifférence, en se disant: à quoi bon ! on eût laissé son livre ou son cahier, au lieu d'amasser et de s'instruire, on eût bientôt été hors d'état de suivre la classe et de profiter des leçons.

Et pour la vertu ! Si l'on prend chaque jour l'habitude de faire quelques efforts, quelques actes, de remporter sur ses défauts quelques succès, ne croyez-vous pas qu'on amasse et qu'on rend sa volonté capable de remporter les victoires qui, avec la grâce de Dieu, font les saints. Et si on se laisse aller aux petites désobéissances, aux petites colères, aux petits mensonges, aux petites rancunes et indécidatesses, outre qu'on accumule sur sa tête une masse d'iniquités, on se prépare de grandes faiblesses et probablement de grandes fautes dans l'avenir.

École primaire complémentaire

DICTÉES

I

LA MAISON D'ORDRE ET DE SOIN

J'ai vu la maison d'ordre et de soin; elle n'est pas [grande], elle n'est pas

[riche], mais comme tout est rangé, comme tout y *brille* de [propreté] !

[Vieilles] *sont* les chaises et la table, *ancien* est le lit; mais tous ces meubles sont si propres qu'ils en semblent [rajeunis]. On les croirait *neufs*.

Chaque chose est à sa place: *dans l'armoire sont rangés les vêtements; dans la petite bibliothèque, les livres.*

Quand un rayon de soleil, entrant par les carreaux de vitre [bien clairs], vient *se jouer* sur le *plancher* [luisant], *qu'elle est gaie et jolie la maison de l'homme de soin!*

Derrière la maison est un petit *jardin*; à côté des légumes y croissent les *fleurs*, et le bouton de l'*œillet* y rencontre la feuille de la laitue.

Charmant jardin où, dans la terre tournée et retournée sans cesse, nulle mauvaise herbe ne peut *prendre* racine.

L'ordre qui règne chez l'homme de soin, règne aussi en ses affaires. Dans son petit secrétaire viennent s'accumuler sou par sou des économies qu'il va chaque mois porter à la caisse d'épargne.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Brille. Quelle sorte de verbe?—Pourquoi *sont* est-il au pluriel?—Féminin des adjectifs *ancien, neuf*.—Rétablir l'ordre direct de la phrase: *dans l'armoire sont rangés les vêtements.*—Justifier l'emploi de la virgule après le mot *bibliothèque*.—Analyse grammaticale de: *se, parquet, qu', maison, homme, soin*.—Mots de la même famille que *jardin* (jardinier, jardinage, jardiner, jardinet, . . .) *fleur* (fleurette, fleuron, fleuret, fleurir, fleuriste, défleurir, reflleurir, effleurir, affleurer . . .) *Flore, flore, floral, floraison, floral, efflorescence, inflorescence . . .*, *œillet* (œil, œillère, œilleton . . .).—Préciser, par des exemples, les diverses acceptions du mot *prendre*: *Prenez vos plumes et écrivez.* L'habit que vous avez *pris* aujourd'hui est trop léger. On m'a *pris* mon livre. Québec n'a été *pris* qu'après un siège héroïque. *Prendre* du poisson. Cet élève a été *pris* à copier. *Prendre* de l'âge, de l'embonpoint, des forces, son élan, . . . etc., etc.

EXERCICES.—1° Analyse logique du dernier alinéa.—2° Contraire des expressions ou des mots placés entre crochets.—3° Description orale de *la maison sans ordre et sans soin*.

II

LA CONJONCTION

La conjonction est un mot invariable qui lie deux termes ou deux propositions. Québec et Ottawa ont une

population presque égale.—On nous a punis, mais nous l'avons mérité.—Je suis rentré et je suis ressorti aussitôt.—Votre père n'est pas venu et ne viendra pas aujourd'hui.—Nous travaillons beaucoup et ne réussissons à rien.—Vous ne travaillez pas et vous murmurez constamment.—Un mauvais livre est toujours dangereux; vous ne devez ni le lire, ni le garder.—Il voudrait réussir sans peine ni travail.—Puisque vous le voulez ainsi, je ne contesterai pas.—Je crois vous avoir vu hier, cependant je n'oserais l'affirmer.—L'orateur est généralement ému lorsqu'il monte à la tribune pour la première fois.—Faites ce qu'on demande, sinon n'attendez aucune grâce.—Je consens à votre départ, pourvu toutefois que vos parents le demandent. Le bienheureux doit être pur, or nous voulons être bienheureux; donc nous devons garder notre cœur intact.

QUESTIONS GRAMMATICALES. — *Comment peut-on définir la conjonction?* On peut la définir un mot qui sert à joindre ensemble, soit les mots, soit les phrases et les membres de phrases.—*Donnez des exemples.* Les trois premières phrases répondent à ces trois cas.—*Que peut-on remarquer à propos de la conjonction ET?* Cette conjonction sert à lier deux propositions affirmatives ou deux propositions négatives, ou deux propositions dont l'une est affirmative et l'autre négative. Les quatrième, cinquième, sixième et septième phrases en sont des exemples.—*Et la conjonction NI?* La conjonction *ni* sert à lier les parties semblables d'une proposition négative; elle ne doit jamais précéder la préposition *sans*; ainsi, dans la neuvième phrase, il serait fautif de dire: sans peine ni sans travail.—*La conjonction et la préposition n'ont-elles pas quelque ressemblance?* Oui, car ces deux mots indiquent des rapports; mais si tous deux peuvent unir des mots, la conjonction unit surtout des propositions.—*Que remarquer encore?* On peut encore remarquer que, exprimées en un seul mot, certaines conjonctions sont réellement des mots composés; les mots *puisque, lorsque, sinon, toutefois, etc.*, en sont des exemples.—*Comment peut-on diviser les conjonctions?* En conjonctions de *coordination* et de *subordination*; les premières joignent entre elles des propositions principales, les secondes joignent une proposition subordonnée à la proposition dont elle dépend.

ANALYSE LOGIQUE.—*Puisque vous le voulez ainsi, je ne contesterai plus.* Reconnaître la nature des propositions et en distinguer les termes.

RÉCITATION

LABOUREUR, PRÊTRE, VIGNERON

LE LABOUREUR

Je suis le laboureur; je sème et je moissonne,
La plaine par mes soins d'épis mûrs se couronne:
Je répands l'abondance et j'apaise la faim.

LE VIGNERON

Je suis le vigneron; dans mes plants que j'aligne,
Je cultive, j'émonde et j'arrose la vigne !
Je fais jaillir la source où boit le genre humain.

LE PRÊTRE

Je vais semant la vie, en nourrissant les âmes;
C'est moi qui de l'amour alimente les flammes.
Amis, unissons-nous et donnons-nous la main.

LE LABOUREUR

Oui, j'ai besoin du pain que vous donnez, mon
Père;
Sans vous à qui mon âme aurait-elle recours ?

LE VIGNERON

Vous seul versez au cœur le vin qui désaltère:
Sans vous l'ardente soif dévorerait mes jours !

LE PRÊTRE

Sans vous, amis, l'autel languirait solitaire;
Du froment, de la vigne, il me faut le secours !

TOUS LES TROIS ENSEMBLE

Seigneur, que par nos mains, votre amour
s'accomplisse,
Nous vous offrons tous trois et le pain et le vin.
Ainsi chacun de nous concourt au sacrifice,
Et nous coopérons à l'ouvrage divin !
(Écho de la Chapelle Saint-Aubin.)

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

Lequel des deux biens vous paraît préférable: la santé ou la richesse? Expliquez vos préférences.

SUJET TRAITÉ

Beaucoup de personnes placent la richesse au-dessus de tous les biens de ce monde. Être riche, disent-elles, c'est avoir le moyen de se procurer tous les plaisirs, toutes les satisfactions, le bien-être, la considération même et les honneurs. Rien d'impossible à l'homme fortuné. Ses désirs à peine exprimés, il les voit aussitôt réalisés,

ses moindres caprices sont immédiatement satisfaits.

S'il en était ainsi, toutes les personnes riches devraient être absolument heureuses, puisque le bonheur consiste précisément dans la réalisation de nos vœux et l'accomplissement de nos désirs.

Il n'en est rien, et, pour s'en convaincre, il suffit de regarder autour de soi et d'observer ce qui se passe dans la société. On aura bien vite constaté que cette maxime: L'argent est la source du bonheur," "reçoit de fréquents et formels démentis.

Par contre, s'il est un bien inappréciable dont découlent la joie et le bonheur, c'est la santé. L'homme sage n'hésitera pas à la préférer à la richesse. "Je ne suis pas riche, dira-t-il, puisque toute ma fortune consiste dans mes bras, mais ce que je souhaite, c'est de me voir toujours bien portant, de conserver le plus longtemps possible les forces physiques et les aptitudes intellectuelles dont j'ai besoin pour mon travail. Lorsque ma santé et surtout celle des miens ne me cause aucune préoccupation, je suis de bonne humeur, je ne connais pas d'homme qui s'estime plus heureux que moi."

Être en bonne santé paraît toutefois chose si naturelle qu'on ne songe même pas à apprécier ce bien, tant qu'on le possède. Mais vienne une maladie, une indisposition, une simple migraine, un méchant mal de dents et l'on appelle de tous ses vœux le rétablissement de cette santé sans laquelle la vie est si morose et si pénible.

Oui, la richesse a ses avantages, mais si j'avais à choisir entre elle et la santé, je n'hésiterais pas un seul instant. La santé, accompagnée du courage et de la bonne volonté, rend heureux dans la médiocrité même. Les infirmités et la maladie engendrent la tristesse et rendent l'existence amère dans le plus somptueux des châteaux, même pour le millionnaire.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

- | | | |
|-----------------|-------------------|--------------|
| 1. $10 + 6 = ?$ | $15 + 1 = ?$ | $20 - 1 = ?$ |
| $10 + 7 = ?$ | $16 + 1 = ?$ | $19 - 1 = ?$ |
| $10 + 8 = ?$ | $17 + 1 = ?$ | $18 - 1 = ?$ |
| $10 + 9 = ?$ | $18 + 1 = ?$ | $17 - 1 = ?$ |
| $10 + 10 = ?$ | $19 + 1 = ?$ | $16 - 1 = ?$ |
| 2. $20 + 1 = ?$ | $10 + 10 + 1 = ?$ | $30 - 1 = ?$ |
| $20 + 2 = ?$ | $10 + 10 + 2 = ?$ | $29 - 1 = ?$ |
| $20 + 3 = ?$ | $10 + 10 + 4 = ?$ | $28 - 1 = ?$ |
| $20 + 7 = ?$ | $10 + 10 + 6 = ?$ | $27 - 1 = ?$ |
| $20 + 9 = ?$ | $10 + 10 + 9 = ?$ | $26 - 1 = ?$ |

3. Dessinez un groupe de quinze noix et un autre groupe de vingt noix et posez en dessous de chaque groupe le chiffre qui le représente.

2^e ANNÉE

- Écrivez en chiffres les nombres de 250 à 280 et de 370 à 420.
- Calcul mental:
 - $50 + 7 + 4 - 6 + 5 = ?$
 - $42 - 3 + 6 + 10 - 7 = ?$
 - 3 douzaines d'œufs à 25 sous = ?
 - 5 livres de veau à 20 sous + 7 livres de sucre à 6 sous = ?
 - Si 4 livres de bœuf coûtent 48 sous, combien 1 livre ? combien 5 livres ?
- Un cultivateur a récolté 148 minots d'avoine dans un champ et 227 dans l'autre. Combien a-t-il récolté de minots en tout ? Combien lui en reste-t-il, s'il en vend 135 minots ?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

- Un cultivateur a reçu \$93.10 pour un certain nombre de minots d'avoine qu'il a vendus à 38 sous le minot. Combien de minots a-t-il vendus ? Quel est le poids total de l'avoine, si un minot pèse 34 livres ?

Solution : Pour 38 sous il a vendu 1 minot.
 Pour \$93.10 il a vendu autant de minots qu'il y a de fois 38 sous dans \$93.10.
 $\$93.10 \div \$0.38 = 245$ m. *Rép.*
 1 minot pèse 34 livres.
 245 minots pèsent $34 \times 245 = 8830$ livres. *Rép.*

2. Un homme gagne \$74 par mois. Il dépense \$21 pour son loyer, \$24 pour sa nourriture, \$7 pour le chauffage et \$11.60 pour diverses autres choses. Combien de minots de patates à 65 sous pourra-t-il acheter avec le reste de son salaire ?

Solution : $\$21. + \$24. + \$7.00 + \$11.60 = \$63.60$
 Reste. $\$74.00 - \$63.60 = \$10.40$.
 Nombre de minots de patates: $\$10.40 \div 0.65 = 16$. *Rép.*

4^e ANNÉE

Addition et soustraction des fractions.—Il est de toute importance, au début de la 4^e année, d'habituer les élèves à additionner et à soustraire rapidement les fractions usuelles dont le dénominateur ne dépasse pas 20. On s'efforcera par des exercices quotidiens d'amener les élèves à trouver mentalement, c'est-à-dire à vue, le commun dénominateur. Pour les cas les plus difficiles, on se servira de la méthode expliquée dans la livraison de septembre dernier.

1. Additionner les fractions suivantes.

$$a) \frac{1}{2} + \frac{2}{3} + \frac{3}{4} + \frac{5}{12}$$

$$b) \frac{1}{2} + \frac{5}{6} + \frac{7}{9}$$

$$c) \frac{3}{4} + \frac{5}{8} + \frac{4}{5} + \frac{3}{10}$$

$$d) \frac{5}{6} + \frac{4}{5} + \frac{7}{12} + \frac{4}{15}$$

$$e) \frac{3}{8} + \frac{5}{9} + \frac{7}{16}$$

$$f) \frac{7}{10} + \frac{4}{15} + \frac{3}{20} + \frac{2}{3}$$

Solution de (a): Le dernier dénominateur contient les trois autres. Il est inutile de le faire chercher par la méthode usuelle. On transformera toutes les fractions en douzièmes et l'on obtiendra ce qui suit:

$$\frac{1}{2} + \frac{2}{3} + \frac{3}{4} + \frac{5}{12} = \frac{6}{12} + \frac{8}{12} + \frac{9}{12} + \frac{5}{12} = \frac{28}{12} = 2\frac{4}{12} = 2\frac{1}{3}.$$

Solution de (d): On n'a pas à s'occuper du dénominateur 6 qui est contenu dans 12, ni du dénominateur 5 qui est contenu dans 15. Il suffit de chercher un dénominateur commun à 12 et 15; après un instant de réflexion on trouve 60. Il faut donc transformer en soixantièmes, en expliquant comme suit:

$$\frac{1}{6} = \frac{10}{60} \text{ et } \frac{5}{6} = \frac{50}{60}$$

$$\frac{1}{5} = \frac{12}{60} \text{ et } \frac{4}{5} = \frac{48}{60}$$

$$\frac{1}{12} = \frac{5}{60} \text{ et } \frac{7}{12} = \frac{35}{60}$$

$$\frac{1}{15} = \frac{4}{60} \text{ et } \frac{4}{15} = \frac{16}{60}$$

$$\frac{50}{60} + \frac{48}{60} + \frac{35}{60} + \frac{16}{60} = \frac{149}{60} \text{ ou } 2\frac{29}{60}. \text{ Rép.}$$

Réponses: a) $2\frac{1}{3}$, b) $2\frac{1}{9}$, c) $2\frac{19}{40}$, d) $2\frac{29}{60}$, e) $1\frac{53}{144}$, f) $1\frac{47}{60}$.

2. Une fermière vend $\frac{3}{8}$ de ses poireaux à un premier client, $\frac{1}{6}$ à un deuxième, $\frac{1}{5}$ à un troisième et $\frac{1}{24}$ à un quatrième. S'il lui en reste encore 104, combien en avait-elle à vendre ?

Solution : Additionnons d'abord les fractions vendues :

$$\frac{3}{8} + \frac{1}{6} + \frac{1}{5} + \frac{1}{24} = \frac{45 + 20 + 24 + 5}{120} = \frac{94}{120} \text{ ou } \frac{47}{60}$$

$$\text{Il lui reste } \frac{60}{60} - \frac{47}{60} = \frac{13}{60}$$

$$\frac{13}{60} \text{ des poireaux} = 104$$

$$\frac{1}{60} \text{ " " } = \frac{104}{13} = 8$$

$$\frac{60}{60} \text{ " " } = 8 \times 60 = 480. \text{ Rép.}$$

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. Exercices sur les fractions usuelles.

a) Ajoutez $\frac{3}{5}$ à chacune des fractions $\frac{2}{3}$, $\frac{7}{10}$, $\frac{13}{30}$, $\frac{8}{45}$ et faites le total des résultats obtenus.

b) Effectuez l'addition de $12.50 + 2\frac{3}{4} + 7\frac{4}{5} + 6.45 + 3\frac{5}{8} + 21.32$.

Solution de (a): $\frac{2}{3} + \frac{3}{5} = \frac{10+9}{15} = \frac{19}{15}$

$$\frac{7}{10} + \frac{3}{5} = \frac{7+6}{10} = \frac{13}{10}$$

$$\frac{13}{30} + \frac{3}{5} = \frac{13+18}{30} = \frac{31}{30}$$

$$\frac{8}{45} + \frac{3}{5} = \frac{8+27}{45} = \frac{35}{45} = \frac{7}{9}$$

$$\frac{19}{15} + \frac{13}{10} + \frac{31}{30} + \frac{7}{9} = \frac{114+104+93+70}{90} = \frac{381}{90} = 4\frac{21}{90} = 4\frac{7}{30}$$

Rép.

Solution de (b): Convertissons d'abord les fractions ordinaires en fractions décimales :

$$\frac{3}{4} = 3 \div 4 = 0.75$$

$$\frac{4}{5} = 4 \div 5 = 0.8$$

$$\frac{5}{8} = 5 \div 8 = 0.625$$

$$12.50 + 2.75 + 7.8 + 6.45 + 3.625 + 21.32 = 54.445. \text{ Rép.}$$

2. Une ménagère qui avait une pièce de toile de 174 verges en a vendu $\frac{1}{3}$ à \$0.24, $\frac{3}{4}$ du reste à \$0.27 et le reste à \$0.30 la verge. Combien a-t-elle reçu en tout ?

Solution : $\frac{1}{3}$ de 174 = 58 verges ; $\$0.24 \times 58 = \13.92

Il reste : $174 - 58 = 116$ verges

$\frac{3}{4}$ de 116 = 87 verges ; $0.27 \times 87 = \$23.49$

Il reste alors : $116 - 87 = 29$ verges ; $\$0.30 \times 29 = \8.70

Il a reçu en tout : $\$13.92 + \$23.49 + \$8.70 = \$46.11. \text{ Rép.}$

6^e ANNÉE

1. Un cultivateur vend à la ville 36 douzaines 9 œufs à \$0.28 la douzaine et 37 lbs 12 onces de beurre à \$0.24 la livre. Combien de livres de sucre à \$0.0625 pourra-t-il acheter avec la somme reçue ?

Solution : 36 doz. 9 = $36\frac{3}{4}$ doz.
 37 lb. 12 on. = $37\frac{1}{8}$ ou $3\frac{3}{4}$ lb.
 Somme reçue pour les œufs: $\$0.28 \times 36\frac{3}{4} = \10.29
 Somme reçue pour le beurre: $\$0.24 \times 37\frac{3}{4} = 9.06$

Total.....\$19.35

Nombre de livres achetées: $\$19.35 \div \$0.0625 = 309.6$ lb. *Rép.*

2. Une pièce de terre a rapporté 48 minots 5 gallons 3 pintes de sarrazin. Le propriétaire, après en avoir mis de côté $15\frac{3}{4}$ minots, vend le reste à raison de \$0.48 le minot. Combien reçoit-il ?

Solution : $15\frac{3}{4}$ minots = 15 m. 6 gal.
 48 m. 5 gal. 3 p.
 15 m. 6 gal. 0

32 m. 7 gal. 3 p.
 Convertissons 7 gal. 3 p. en fraction de minot
 $7 \text{ gal.} \times 4 = 28 \text{ p.}; 28 \text{ p.} + 3 \text{ p.} = 31 \text{ p.}$ ou $\frac{31}{2}$ minot.
 $\$0.48 \times 32\frac{3}{2} = \$15.83.$ *Rép.*

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE

Arithmétique

1. Combien paierai-je pour 2 tonnes, 12 quintaux, 80 livres de foin à \$12.40 la tonne.

Solution : 12 qtx 80 lbs = 1280 lbs ou $\frac{1280}{2000}$ ou $\frac{128}{200}$ ou $\frac{64}{100}$
 Coût $\$12.40 \times 2\frac{64}{100} = \$32.74.$ *Rép.*

2. Une pile de bois mesure 40 pieds de longueur, 4 pieds de largeur et 6 pieds de hauteur. On en vend pour \$13.50 à \$6.00 la corde. Quelle est la valeur du reste à \$5.50 ?

Solution : Volume en pieds cubes. $40 \times 4 \times 6$

Nombre de cordes $\frac{40 \times 4 \times 6}{128} = \frac{30}{4} = 7\frac{1}{2}$ cordes

Nombre de cordes vendues: $\$13.50 \div \$6. = 2\frac{1}{4}.$

Reste. $7\frac{1}{2} - 2\frac{1}{4} = 5\frac{1}{4}$ cordes.

$\$5.50 \times 5\frac{1}{4} = \$28.88.$ *Rép.*

8^e ANNÉE

Arithmétique

1. Un commerçant vend deux chevaux au même prix. Sur l'un il gagne 20% et sur l'autre, il perd 20%. Si la perte en somme est de \$25. combien coûtait chaque cheval ?

Soit \$100 le prix de vente

Alors $\frac{100 \times 100}{120}$ ou $\frac{100 \times 5}{6} = \$83\frac{1}{3}$ le prix coûtant du 1^{er}

Le gain serait $\$100 - \$83\frac{1}{3} = \$16\frac{2}{3}$

Et $\frac{100 \times 100}{80}$ ou $\frac{100 \times 5}{4} = \125 . le prix coûtant du 2^e.

La perte serait $\$125. - \$100 = \$25$.

Perte en somme $\$25. - \$16\frac{2}{3} = \$8\frac{1}{3}$.

Autant de fois $\$8\frac{1}{3}$ dans \$25.

Autant de fois le prix de vente était \$100.

$\frac{25 \times 100}{8\frac{1}{3}} = \300 . Prix de vente.

Le premier coûtait $\frac{300 \times 100}{120} = \frac{300 \times 5}{6} = \250 . *Rép.*

Le deuxième coûtait $\frac{300 \times 100}{80} = \frac{300 \times 5}{4} = \375 . *Rép.*

2. Un agent vend une certaine quantité de blé à 50 sous le minot. Il retient 5% pour sa commission, paye \$65 pour le transport et remet à son commettant \$1455. Combien de minots a-t-il vendus ?

Solution : \$1455. = Vente - commission - transport

$\$1455 + 65$ ou $\$1520 =$ vente - commission.

Vente - com. = $100\% - 5\% = 95\%$

Vente = $\frac{\$1520 \times 100}{95} = \1600 .

$\$1600 \div \$0.50 = 3200$ m. *Rép.*

MESURAGE (Voir section industrielle)

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

1. Combien de pieds de bois faudra-t-il pour lambrisser les deux bouts d'une grange comprenant les trois figures suivantes. 1° un rectangle de 32 pieds de largeur sur 18 pieds de hauteur; 2° un trapèze isocèle de même largeur que le rectangle à la base, de 20 pieds au sommet et dont les côtés ont 24 pieds; 3° un triangle isocèle de 15 pieds de hauteur. Quelle sera la dépense à \$26 le mille pieds ?

Solution : Superf. du rect. = $32 \times 18 = 576$ pieds car.

Trapèze:

$\frac{32 - 20}{2} = 6$, partie de la gr. base excédant à chaque extrémité.

Hauteur du trapèze: $\sqrt{24^2 - 6^2} = 23.24$

$$\text{Superf. du trapèze: } \frac{32+20}{2} \times 23.24 = 604.24$$

$$\text{Superf. du triangle: } \frac{20 \times 15}{2} = 150.$$

$$(576 + 604.24 + 150)2 = 2660.48 \text{ pieds car.}$$

$$\text{Dépense: } \frac{2660.48 \times 26}{1000} = \$69.18. \text{ Rép.}$$

2. Au centre d'un losange de 30 pieds de largeur et 25 pieds de côté on élève un mai de 50 pieds de hauteur du sommet duquel partent des haubans (cables) qui viennent s'attacher à des anneaux fixés en terre à chacun des quatre angles du losange. Combien de verges de cable faudra-t-il, si l'on alloue 2 pieds de plus à chaque angle pour attacher les haubans ?

$$\text{Solution : } \frac{1}{2} \text{ grande diagonale} = \sqrt{25^2 - \left(\frac{30}{2}\right)^2} = 20 \text{ pieds}$$

$$\text{Chaque hauban fixé à l'extrémité de la gr. diag.} = \sqrt{50^2 + (20^2)^2} \\ = 53.85$$

$$\text{Chaque hauban fixé à l'extrémité de la petite diag.} = \sqrt{50^2 + \\ (15^2)^2} = 52.2 -$$

$$\text{Il faudra } 53.85 \times 2 + 52.2 \times 2 + 2 \times 4 = 220.1 \text{ pi. Rép.}$$

Algèbre

1. Un cultivateur vend au marché 60 minots de patates, partie à 55 sous et partie 65 sous. Combien de minots de chaque espèce a-t-il vendus, s'il a reçu en tout \$36.20 ?

$$\text{Solution : Soit } x \text{ les minots à 65 sous}$$

$$\text{Alors } 60 - x \text{ les minots à 55 sous}$$

$$65x + (60 - x) 55 = 3620$$

$$65x + 3300 - 55x = 3620$$

$$65x - 55x = 3620 - 3300$$

$$10x = 320$$

$$x = \frac{320}{10} = 32 \text{ m. à 65 sous. Rép.}$$

$$60 - 32 = 28 \text{ m. à 55 sous. Rép.}$$

2. Après avoir travaillé un certain nombre de jours pour labourer un champ de 26 arpents, un père est remplacé par son fils. Le travail terminé, il se trouve que les deux ont mis 20 jours en tout pour labourer le champ. Combien de jours chacun a-t-il travaillé, si le père fait $1\frac{1}{3}$ arpent par jour et le fils $1\frac{1}{4}$ arpent ?

$$\text{Solution : Soit } x \text{ le nombre de jours du père}$$

$$\text{Alors } 20 - x \text{ le nombre de jours du fils}$$

$$x \times 1\frac{1}{3} + (20 - x) 1\frac{1}{4} = 26$$

$$\frac{4x}{3} + 25 - \frac{5x}{4} = 26$$

$$16x + 300 - 15x = 312$$

$$16x - 15x = 312 - 300$$

$$x = 12 \text{ jrs pour le père. Rép.}$$

$$20 - 12 = 8 \text{ jrs pour le fils. Rép.}$$

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Trouvez la surface du quadrilatère ABCD, sachant que A est un angle droit et que les côtés AB, BC, CD et DA mesurent respectivement 30 pi. 60 pi. 56 pi. et 40 pi.

Solution : Diag. AD = $\sqrt{30^2 + 40^2} = 50$

Superficie du triang. ABD = $\frac{30 \times 40}{2} = 600$ pi. car.

Superf. du triangle BCD :

$\frac{50 + 60 + 56}{2} = 83$. Demi-périmètre.

$\sqrt{83(83 - 50)(83 - 60)(83 - 56)} = 1304.2$ pi. car.

$1304.2 + 600 = 1904.2$ pi. car. *Rép.*

2. Le carré d'une maison a 34 pieds de largeur, 50 de longueur et 30 de hauteur. A \$21.00 le mille, combien coûtera la brique nécessaire à sa construction, si l'on met deux briques d'épaisseur? Il y a à déduire 4 portes de $7\frac{1}{2}$ pi. par 3 pi. et 8 fenêtres de 4 pi. par $6\frac{1}{2}$. (Une brique mesure $8 \times 4 \times 2\frac{1}{2}$) et le mortier occupe $\frac{1}{4}$ de l'espace).

Solution : Le périmètre extérieur = $50 \times 2 + 34 \times 2 = 168$ pi.

Nombre de briques. $\frac{168 \times 30 \times 144 \times 2 \times 13}{8 \times 2\frac{1}{2} \times 14} = 67392$ briques

$\frac{67392 \times \$21}{1000} = \1415.23 . *Rép.*

Algèbre

1. Quel est le produit de chacun des binômes suivants:

1° $(a+b)(a+b)$

3° $(a+b)(a-b)$

2° $(a-b)(a-b)$

4° $(a+b)(a+c)$

Rép.: 1° $a^2 + 2ab + b^2$

3° $a^2 - b^2$

2° $a^2 - 2ab + b^2$

4° $a^2 + (b+c)a + bc$

2. Trouvez les facteurs de

1° $x^2 + 6x + 9$

3° $4a^2 - x^2$

2° $1 - 2c^2 + c^4$

4° $x^2 + 15x + 36$

Rép.: 1° $(x+3)(x+3)$

3° $(2a+x)(2a-x)$

2° $(1-c^2)(1-c^2)$

4° $(x+12)(x+3)$

3. Un garçon de ferme s'engage aux conditions suivantes: il recevra \$0.75 par jour, plus sa pension pour les jours de travail, et il paiera \$0.20 par jour lorsqu'il s'absentera. Au bout de 84 jours, il reçoit \$56.35. Combien de jours s'est-il absenté?

Solution : Soit x le n. de jours d'absence.

Alors $84 - x$ le n. de jours de présence.

$(84 - x) .75 - x \times .20 = 56.35$

$6300 - 75x - 20x = 5635$

$6300 - 5635 = 75x + 20x$

$95x = 665$

$x = \frac{665}{95} = 7$ jrs d'absence. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LES "POURQUOI" DES TOUT-PETITS

En promenade:

"Dis, maman, pourquoi cette maison-là, elle est pas comme les autres?"

Quelques pas plus loin:

"Pourquoi le bec de gaz, il est cassé?"

Et ainsi de suite, tout au long de la promenade. Au fur et à mesure de ses étonnements, Jean interroge sa maman pour avoir des explications.

Maman répond d'abord avec complaisance, le plus clairement qu'elle peut, et Jean est satisfait. Mais, à la dix ou douzième question, l'impatience commence à la gagner: "Tu m'ennuies avec tous tes pourquoi?—Est-ce que je sais, moi, pourquoi ce monsieur est si grand. Tais-toi."

Jean reste coi devant cette réponse. D'abord, il est étonné que sa maman ne sache pas tout... et puis son esprit n'est pas en repos. Il voudrait savoir.

Faut-il nous étonner de ces pourquoi enfantins? Faut-il leur répondre? et comment?

Je suis sûre que votre bon sens, et votre expérience de maman, disent déjà tout bas: "Mais bien sûr que non, il ne faut pas s'étonner des questions des enfants. Est-ce que nous aussi, nous ne cherchons pas le pourquoi des choses: tout ce que nous apprenons tous les jours, qu'est-ce donc, sinon l'explication de ce qui nous entoure? et n'est-ce pas seulement lorsque nous possédons ou croyons posséder la vraie raison des choses, que notre esprit est en paix?"

Pourquoi en serait-il autrement de nos enfants? Il importe donc que nous répondions à leurs questions, afin de permettre à leur esprit, comme au nôtre, de trouver le repos.

Mais il ne s'agit pas de leur dire n'importe quoi: il faut être assez précises, assez claires, pour que le doute ne subsiste pas. Sinon, l'enfant continuera ses questions. Lui répondre évasivement n'est pas un moyen de le satisfaire, au contraire, c'est susciter d'autres pourquoi ou bien risquer que l'enfant, pensant ne rien obtenir de nous, ne s'adresse ailleurs pour avoir satisfaction.

Et alors, attention! Surtout si la question posée est délicate, c'est, en général, à la maman d'y répondre et non à un étranger; il n'est d'ailleurs pas si difficile d'éclairer un esprit enfantin.

Une réponse nette les contentera, tandis qu'une hésitation les fera se méfier. Pourtant, ne nous avisons pas de leur répondre une absurdité d'un ton assuré. Certes, nous les aurons alors momentanément satisfaits: ils croiront avoir eu la vraie réponse à leur question. Mais, gare au jour où ils en découvriront l'absurdité: ce sera une grosse brèche dans leur confiance en nous.

Apprenons donc à répondre avec patience et bon sens aux enfants qui nous interrogent. Pour cela, vraiment, que faut-il? De l'attention, du tact et de la délicatesse. Avec cela, et le désir de donner la vérité dans la mesure où l'enfant la comprendra, nous sommes vraiment, près de nos petits, ce qu'ils cherchent sans le savoir: une "maman éducatrice".

A. M. LAMARE.

(*L'Ami de la Famille*, publication de la Société de Saint-Vincent de Paul.)

POURQUOI RESTER FRANÇAIS?

(A)—*Parce que c'est notre intérêt.*

1.—MATÉRIEL.—Par son esprit de travail et d'économie, son bas de laine, sa petite industrie, le Français nationalement et individuellement, est riche et prospère.

Grâce à sa science, à sa littérature, à la richesse de sa langue, à ses qualités civilisatrices, le Français tient un grand rôle dans l'univers.

Le Canadien français d'instruction moyenne est bilingue, ce qui lui permet de profiter d'une double culture et d'occuper des postes fermés à l'unilingue.

Il lui est agréable et fort avantageux de pouvoir converser, écouter à la radio et dans les assemblées, lire les livres, revues et journaux dans l'une ou l'autre langue.

2.—RELIGIEUX.—C'est par notre langue que nous gardons notre foi. L'expérience des nôtres à l'étranger le prouve.

A Montréal (recensement 1931), sur 523,063 Canadiens français, 518,745 sont catholiques (99%); à Toronto, sur 10,869 C. f., 6,378 sont catholiques (58%).

La littérature et les journaux français sont de mentalité catholique; la littérature et les journaux anglais sont de mentalité protestante.

L'usage prédominant de l'anglais nous change de milieu social et entraîne un grand pourcentage de mariages mixtes.

(B)—*Parce que c'est notre devoir.*

1.—ENVERS LA PROVIDENCE.—La civilisation française à base religieuse a propagé la foi, non seulement dans le Québec, mais dans l'Est et le Centre des États-Unis, dans les autres provinces du Canada et jusqu'aux régions polaires.

Le zèle apostolique de la France se manifeste chez nous par l'abondance des vocations religieuses, par nos nombreuses communautés d'hommes et de femmes.

Nos missionnaires sont partout. Il y a en Asie et en Afrique onze vicaires ou préfets apostoliques, (huit au Canada), seize cents religieux et religieuses venant tous du Canada et faisant œuvre d'évangélisation.

Ces faits, et notre miraculeuse survivance, indiquent que nous avons pour mission de remplir ici et à l'étranger le même rôle missionnaire que la France.

2.—ENVERS NOS AIEUX.—Ils ont été les premiers occupants du pays. Ils l'ont défriché et colonisé, se sont battus contre les sauvages et les blancs pour défendre leur patrimoine.

Après la conquête anglaise, réduits à la pauvreté, à la misère et à l'abandon, ils ont voulu quand même continuer de vivre dans les traditions de langue et de religion de leurs pères.

C'est pour cela qu'ils ont refusé de s'unir aux Américains rebelles en 1775; qu'ils les ont combattus en 1812.

C'est pour cela qu'ils se sont opposés à toute anglicisation et que leurs parlementaires ont, à différentes époques, combattu les lois antireligieuses et antifrançaises.

Cesser d'être français, ce serait nous priver d'importants avantages, compromettre nos croyances religieuses, nous refuser au rôle providentiel, renier nos traditions ancestrales.

L'abbé ÉTIENNE BLANCHARD,

(Du comité de Refrancisation).

QUESTIONS DE FRANÇAIS

Examen.—Peut-on dire: *passer* un examen? Parfaitement. D'aucuns n'admettent que le verbe *subir*. Les deux sont bons. Le dictionnaire en donne un exemple, et voici une phrase que je copie d'une lecture récente: "Mgr de la Serre... étant retenu en province par des examens qu'il fait *passer* dans des Grands Séminaires..."

Artistiquement, artistement.—Ces deux mots sont de bonne langue, mais n'ont pas tout à fait le même sens. Le premier désigne des procédés se rapportant directement aux arts proprement dits. Le second signifie: *avec art*. L'art est la perfection en tout genre. On dira d'un écrivain de goût qu'il écrit *artistement*, non *artistiquement*.

Originel désigne exclusivement l'*origine*, tandis qu'*original* marque un caractère propre à une personne ou à une chose, ne devant son *origine* à rien d'autre. C'est en ce sens qu'un écrivain qui crée son style est *original*, ce qui est une qualité rare. Il serait donc plaisant de parler d'un auteur *originel*, et non moins drôle de mentionner le péché *original*. Si j'étudie, par exemple, les *origines* d'une langue, telle que le français, il est bien évident que je me servirai du mot *originel* pour marquer cet objet.

Originel, original.— Bien que ces deux termes aient entre eux une certaine affinité éloignée, ils ne signifient nullement la même chose.

“Souper”.— Une acception nouvelle, et bien curieuse, de ce verbe, est en train de faire fortune parmi nous. Le sens en est assez vulgaire et tendrait à faire croire que l'on *soupaît* naguère trop copieusement en certains milieux. Lorsque donc on s'est repu de quelque chose, on dit aujourd'hui qu'on en a *soupué*, c.-à.-d., qu'on en a assez, qu'on est dégoûté. C'est ainsi que tels brasseurs d'affaires diront qu'ils en ont *soupué*, des affaires et de l'argent. Mais peut-être qu'ils font les dégoûtés, non sans analogie avec le renard de la fable.

Voilà donc le sort inattendu, et injuste, en vérité, qui est fait à ce bon verbe *souper*, qui n'évoquait que des scènes et des joies toutes familiales.

Monde.— Ce mot s'emploie comme complément déterminatif d'un superlatif: *le moins du monde*; c'est l'homme *le plus heureux du monde*. Mais il n'a pas, dans les formules de ce genre, le sens concret et matériel de: *au monde*, comme serait: l'homme *le plus riche du monde*, c.-à.-d., de l'univers, l'*in the world* américain. La nuance est abstraite et verbale et ne marque qu'un renforcement du superlatif. Quand je dis: *pas le moins du monde*, j'accentue fortement l'idée de: *pas du tout, nullement*, et rien de plus.

Mais autrefois l'expression: *du monde*, précédait souvent le superlatif. On disait: c'est l'homme *du monde* que j'estime *le plus*; c'est la femme *du monde* la plus cultivée, l'écrivain *du monde* le plus goûté.

N. DEGAGNÉ, *ptre.*

“MORCEAUX CHOISIS D'AUTEURS CANADIENS”

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, vient de publier chez Beauchemin, libraire, 430, rue Saint-Gabriel, Montréal, un recueil de morceaux choisis d'auteurs canadiens. Ouvrage de 440 pages, bien imprimé et renfermant une courte biographie des auteurs cités.

En vente à la librairie Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel, Montréal.

LE FRÈRE HENRI, DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE

Le 22 août dernier, notre distingué collaborateur depuis nombre d'années, le Cher Frère Henri, de l'Instruction Chrétienne, s'est éteint à Laprairie, à la Maison Provinciale de son Institut, à l'âge de 63 ans.

Le Frère Henri était au Canada depuis 44 ans, étant arrivé jeune Frère encore en notre pays. Ce digne religieux, cet éminent éducateur a donc dépensé près d'un demi-siècle de sa vie au service de notre jeunesse canadienne-française. Il nous apportait de France, en 1890, une formation pédagogique, que le regretté défunt n'a cessé de développer depuis. Comme auteur de *la Classe en Anglais* et de plusieurs autres ouvrages didactiques, le Frère Henri s'est révélé un maître en méthodologie. Comme fondateur et directeur de l'*Abeille*, il a découvert son grand cœur, ami des jeunes, et sa profonde piété qui attirait chaque année de nombreux disciples au Divin Maître, dans la vie religieuse.

Nous offrons à l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne l'expression de notre plus vive et de notre plus sincère sympathie.

Nos lecteurs, qui ont bénéficié des enseignements du cher disparu depuis plusieurs années, ne l'oublieront certainement pas dans leurs prières.

C.-J. MAGNAN.

“ MÉTHODE DE CORRECTION DU LANGAGE ”

Les Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de Chicoutimi, ont publié récemment une excellente méthode de “Correction du langage” à l’usage des écoles primaires. Voici l’opinion de M. l’abbé Degagné, Principal de l’École normale de Chicoutimi, un spécialiste en “questions de français”, sur la valeur de l’ouvrage des Sœurs du Bon-Conseil :

“*Méthode de correction du langage*”.—C’est le titre d’une élégante, et surtout utile, brochure que viennent de faire paraître les Sœurs du Bon-Conseil, de Chicoutimi, à l’usage des écoles primaires. Nous devons nous efforcer, tous, d’avoir un langage correct, mais c’est par l’école qu’il faut commencer. Les enfants arrivent à l’école avec le parler appris dans la famille, et Dieu sait si, la plupart du temps, ce parler est défectueux. Un des principaux devoirs des instituteurs et des institutrices est certainement de travailler avec énergie à corriger ce langage. Les révérendes Sœurs du Bon-Conseil, qui ont une longue expérience de l’enseignement dans les écoles de notre diocèse, offrent aux maîtres et aux maîtresses une excellente méthode pour la correction des fautes de langage chez les enfants. C’est celle de la lutte par les jetons, qui, au fond, n’est pas nouvelle, mais qui présente ici des modalités spéciales et dont le fonctionnement est expliqué avec clarté et précision. Cette méthode, bien mise en pratique, tend à provoquer le travail personnel de l’élève en même temps que l’émulation individuelle et collective.

C’est un *livre du maître*, et le succès de la méthode repose entièrement sur le zèle et la persévérance du maître ou de la maîtresse. Il ne faut pas se cacher que la tâche est laborieuse et de longue haleine. Heureuse l’institutrice qui ne changera pas d’école pour de vains motifs et aura bien en mains ses enfants durant plusieurs années! Chaque année du cours est destinée à marquer un progrès, jusqu’à acquisition d’un langage sans faute. Quelle merveille si tous les enfants sortaient de l’école avec un bon parler! Le Bon Parler français, répandu partout, il est là dans sa source.

Par la publication de leur méthode, et par l’exemple qu’elles donnent, les Sœurs du Bon-Conseil rendent le plus grand service à notre région, et même aux autres régions de la Province.

N. DEGAGNÉ, ptre.

“LES ENFANTS DE FRANCE”

LES ENFANTS DE FRANCE: *Revue de la Jeunesse*, 37, avenue des Champs-Élysées, Paris. Magnifique revue illustrée paraissant deux fois chaque mois. Chaque livraison renferme de belles pages remplies de récits, de descriptions du pays et des choses de France. Les enfants canadiens-français s’intéresseront vivement à cette belle revue rédigée pour leurs petits frères de la mère-patrie. Abonnement: 60 francs.

“SUR LES ROUTES DE FRANCE”

Notes de voyage

La librairie Beauchemin vient de publier en un joli volume de 240 pages, abondamment illustrées, les notes de voyage publiées par M. C.-J. Magnan, dans *l’Enseignement Primaire*, ces mois derniers. Le titre du volume: *Sur les Routes de France*, dit l’intérêt de l’ouvrage. Impression, description, histoire forment la trame du livre, où, à chaque page, on sent une émotion bien sincère.

Les gravures hors texte donnent un intérêt particulier au volume.

En vente, à Montréal, chez Beauchemin, libraire, 430, rue Saint-Gabriel, et à Québec, chez Langlais, libraire, 239, rue Saint-Joseph. Prix: 75 sous l’unité; à la douzaine, 60 sous. Au cent, prix spéciaux.

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.